Nº 1—3. I—II. JANVIER—MARS 1930

# BULLETIN INTERNATIONAL DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1930

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski, membre correspondant de la Classe d'histoire et de philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego.

# BULLETIN INTERNATIONAL DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

ANNÉE 1930

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1930



## Table des matières.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

Nº 1—3. Janvier—Mars. 1930.

# SÉANCES.

## I. Classe de philologie.

13 janvier. STERNBACH L.: Parerga: Epicharmos 169.
KUMANIECKI K. F.: De consiliis personarum apud Euripidem agentium.

10 février. KLINGER W.: Trois légendes tirées de l'histoire d'Hérodote.
STERNBACH L.: Contributions à l'étude d'Hégésias de Magnésie.

20 mars. ŁEMPICKI Z.: Pindare jugé par les gens de lettres du XVII-e et du XVIII-e siècle.

### Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

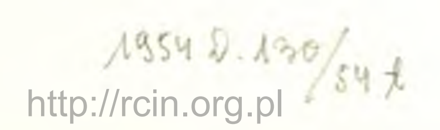
13 février. GĄSIOROWSKI ST.: Les motifs dits de candélabres dans l'ornementation antique.
ŻUROWSKI J.: Les principaux résultats des recherches archéologiques sur l'Eglise de Saint Jacques à Sandomierz et leurs rapports avec les monuments de l'art.
PRZYPKOWSKI T.: Le château de Pieskowa Skała.

6 mars. MORELOWSKI M.: Sur trois tableaux représentant la Passion qui se trouvent à Toruń et sur le rôle qu'ils jouent dans l'histoire de la peinture polonaise de la fin du XV-e s.

### Séance de la Commission pour l'étude de l'anthropologie.

23 janvier. TALKO-HRYNCEWICZ J,: Matériaux concernant l'antropologie des montagnards polonais.





Sedlaczek-Komorowski L.: Sur une anomalie dentaire rarement observée.
Sedlaczek-Komorowski L.: Sur un cas d'arrêt de la croissance chez un individu atteint de syphilis tardive.
Żurowski J.: Nouveaux résultats des recherches archéologiques sur l'Eglise de Saint Jacques à Sandomierz.

## II. Classe d'histoire et de philosophie.

20 janvier. Kukiel M.: Etudes sur l'organisation de l'armée de Sobieski.
17 février. Inglot St.: Les colongers d'Alsace au moyen âge.
20 mars. Rybarski M.: L'économie rurale du Duché d'Oświęcim au XVI-e s.
Bujak Fr.: Les manuscrits laissés par feu Jean Ptaśnik, membre de l'Académie.

### Séances de la Classe d'histoire et de philosophie.

11 mars. Czubek J.: Les lettres de Trentowski à Nakwaski.
Bar A.: La philosophie d'Hegel et ses adversaires dans les revues périodiques polonaises.
Chrzanowski B.: Les fondements logique de l'Analytique de Trentowski.

# Résumés.

1. GĄSIOROWSKI S. J.: **»Drzewo życia« i motywy kandelabrowe w ornamentyce starożytnej.** ***(Das Motiv des Lebensbaumes und die s. g. Kandelabermotive in der antiken Ornamentik. Eine typologische Studie).*** Présenté dans la séance du 13 février 1930.

Die Arbeit des Verfassers bildet eine weitere Vorstudie zu einer allgemeineren Darstellung der Grundprobleme der Ornamentik des Mittelmeerkreises im Altertum. In Anschluß an seine frühere Studie über das Vasenmotiv in der antiken Kunst (Przegląd Archeologiczny, Poznań, 1929) betrachtet er nochmals die typologisch-genetische Methode in ihrer Anwendung auf die Ornamentik; diese beruht auf dem Prinzip der in der Kunst wiederkehrenden homogenen Komplexe von Merkmalen, die in analogen Beziehungen stehen und in ständigen Kompositionen auftreten; die Symbolik der Motive u. s. w., also ihre außerästhetischen Werte, müssen immer betont werden. Nicht nur die Form, sondern auch das Thema mit seinen emotionellen und sozialen Werten soll berücksigtigt werden.

Es gibt keinen einheitlichen Typus von »Kandelabermotiven«; man kann nur in sehr allgemeiner Weise alle so bezeichneten Motive, unter diesem Namen zusammenfassen. Die Klassifikation des Verfassers ist auf Grund der Qualität der Motive und der Beziehungen zwischen ihren einzelnen Elementen, d. h., der Basis, des Schaftes, der Arme, der Armendigungen und des Krönungselementes durchgeführt; nur diese Merkmale sind beständig. Als neutrale Elemente könnte man zum Beispiel die folgenden nennen: die Seitenelemente, wenn das Kandelabermotiv ein Zentralelement einer antithetischen Gruppe bildet, oder eine Ranke, die mit dem Zentralelement nicht einheitlich verbunden ist. Die neutralen Elemente sind öfters für die Symbolik der Komposi-

tionen wichtig. — Der Verfasser konstruiert einige besondere Typen der »Kandelabermotive«, mit symbolischem, oder rein ornamentalem Werte, die genetisch mit verschiedenen Gebieten des Mittelmeerkreises in Beziehung gebracht werden können. Mehrere von diesen Typen kann man auf eine einheitliche formelle Idee zurückführen, d. h. auf den Lebensbaum. Im ersten Jahrtausend vor Chr. und in der ersten Hälfte des ersten nachchristlichen Jahrtausends gibt es also folgende Typen:

I. Typus des traditionellen vorderasiatischen Lebensbaumes und alle in unmittelbarer Beziehung zu ihm stehenden Varianten (»heilige Bäume« im Allegemeinen).

II. Typus. Der reduzierte Lebensbaum.

III. Typus. Ein Ornament, das sichtlich auf eine Pflanze oder einen Baum zurückgeht, aber ornamental wirkt und in Anlehnung an ähnliche Typen heraldisch komponiert ist (Anpassungstypus«).

IV. Typus. Ein blumen — oder knospenartiges Ornament, das ähnlich wie III behandelt wird.

V. Typus. Palmetten- und Volutenkandelabermotive; Varianten: a) Palmetten- und Volutenkandelabermotiv, b) Palmettenkandelabermotiv, c) Volutenkandelabermotiv, d) Palmetten- und Blumenkandelabermotiv; und auch: Rankenkandelabermotiv, f) Rosettenkandelabermotiv.

VI. Typus. Ein Ornament, vom Osirisbaume(?) stammend.

VII. Typus. Ein Ornament, das einen umstilisierten wirklichen Kandelaber wiedergibt.

VIII. Typus. »Waz« oder Papyrusmotiv (ägyptisch mit kretischer Nachfolge). Kann formell mit Typus II identifiziert werden, hat jedoch eine eigene symbolische Bedeutung.

IX. Blumenbeetmotiv und seine Stilisierungen.

Die drei letzten Typen sind mehr als Vergleichsmaterial zu bezeichnen.

Alle diese Motive sind mehr oder weniger analog: der Vertikalismus des Zentralementes (des Schaftes) ist für alle charakteristisch; sie gehen niemals in fortlaufende oder flächenfüllende Motive über.

Das wichtigste Motiv ist der »Lebensbaum«, der im babylonisch-assyrischen Kunstkreis entstand und von dort sich über ganz Vorderasien verbreitete und der sicher mit dem Kulte zu verbinden ist. Der Verfasser betrachtet auf Grund der ziemlich großen

Literatur die verschiedenen sich auf Kultbäumen in Vorderasien beziehenden Probleme. Nach Prüfung der Erklärungen einiger Verfasser, z. B. Tylors (Proc. Soc. Bibl. Arch., June 1890), v. Luschans (Arch. Anz. 1912, 55), Evans' (J. H. S. 1901, 101) schließt er sich der Meinung Ward's an (Cylinders, p. 219), der in diesen Bäumen Symbole von Lebensenergie sieht. Das archäologische Material bestätigt diese Interpretation. Formell tritt der Lebensbaum meistens in antithetischen Gruppen auf. Seine ältesten Beispiele sind aus dem XII. Jhr. bekannt; in der assyrischen Kunst ist er ein wahres Nationalmotiv; er wird hier in verschiedenen Typen stilisiert und kommt meistens auf Reliefs und Siegeln vor, z. B. Typus III: Ward, Cylinders, 665, 676, 713; Typus I (entwickelt): Ward, 670, 679, 692, 707; Typus I (Varianten): Ward, 678, 684, 687, 689; Typus II: Ward, 694, 697, 712; Perrot, II, 235; Typus V: b) Perrot, II, Fig. 8, Fig. 81; a) Ward, a. a. O. 699, 702; Brit. Mus. Cat. Gems, Nros 111, 116); c) Ward, a. a. O. 677, 700; Perrot, II, 348; g) Ward, a. a. O., 693. Die genaue Chronologie der Typen und Varianten ist zurzeit schwer zu bestimmen; fast alle erhalten sich sehr lange in der assyrischen Kunst und erben sich bis in die persische Zeit fort. Mehr naturalistische Formen scheinen früher zu sein, doch findet man den entwickelten Typus schon im XII. Jh. Der Baumstamm wird früh in eine Säule umgewandelt; das ganze Motiv geht in ein dekoratives Schema über.

In unmittelbarer Verbindung mit assyrischen Motiven dieser Klassen steht eine Gruppe von syro-hethitischen Zylindern; Typus II ist vorherrschend; man findet Anklänge an babylonische (Ward, a. a. O., 831) und assyrische (a. a. O., 832, 863) Elemente, aber er erscheint auch auf eklektischen Zylindern: Ward, op. cit., 1000. 1003. Auf derselben Gruppe von Zylindern: Typus III: Ward, 900, 1014; Typus V: Ward, a. a. O., 1015. a (hethitisch).

Die persische Kunst der Achämenidenzeit erbt einige dieser Typen von der assyrischen. Wir finden sie hier in sehr naturalistischer Gestalt, aber auch im Typus VI: Ward, 1107, 1115, 1109; Typus III: Ward, 1120. Neue Varianten gibt es nicht; vielmehr bemerkt man ein Schwinden der assyrischen Typen, doch sind sie in mehr oder weniger individueller Weise gestaltet. Die spätere iranische Literatur mag Erklärungen über ihren Symbolismus geben (Ward, S. 235).

In unmittelbarer Verbindung mit dem syro-hethitischen und dem assyrischen Kreis stehen die phönikischen Motive. Ihre Formen (insbesondere die des »Lebensbaumes«) sind hier meistens sehr modifiziert und reduziert. Reinen Typus I findet man nicht, aber es erscheint eine neue Stelenvariante (Ward, 1153); Typus II ist sehr gut vertreten (a. a. O., 1155), und am reichsten treten Palmetten- und Volutenkandelabermotive (Perrot, III, Fig. 76, 81, 415, 416; Contenau, Civ. phén., Fig. SS. 102, 177) in sehr verschiedenen Stilisierungen auf; Reliefs bieten gutes Anschaungsmaterial. Varianten des Typus VII erscheinen (Perrot, III, Fig. 82, 83), was neu ist. Alle diese Motive sind ohne Symbolik, wie es der Übergang des Voluten- und Palmettenkandelabermotives in Voluttenpalmetten beweist; die Ornamente verlieren z. T. ihren vertikalen Charakter und jede Sakralbedeutung. — Die phönikischen Stilisierungen findet man auf allen Gebieten des phönikischen Einflusses: in der Kunst von Karthago (Perrot, III, Fig. 16, 336) und am reichsten in der Kunst von Kypros; die früheren mesopotamischen Einflüsse haben hier sicher schon den Grund vorbereitet, was Siegel im Typus II (Ward, 1167) und III (Ward, 1169, 1192, 1194, 1204, 1206) bestätigen. Man findet auch einen höchst reduzierten Typus III (Ward, 1205) und seine Anlehnung an einen Kandelaber (a. a. O., 1200, 1202), wie auch Voluten- und Palmettenvarianten (a. a. O., 1185, 1202). Im allgemeinen werden alle Typen schematisiert und linear gebildet; sie erscheinen nicht immer als Zentralemente einer antithetischen Gruppe. Dieselben Typen findet man in Werken der eigentlichen kyprischen Kunst, wie Stelen, und, was wichtig ist, in der Keramik; sie wirken hier mehr dekorativ und sind stark geometrisiert. Typen II—IV besitzen keinen symbolischen Wert; Typus V dürfte dort wo er in antithetischer Gruppe auftritt (wie: A. J. A., 1929, 184, Fig. 5) eine Reminiszenz der sakralen Bedeutung auf Kypros sein. — Hier schließen wir mit dem eigentlichen vorderasiatischen Tradizionen.

In der ägyptischen Kunst begegnen wir den Typen III u. IV, z. B. auf Fayenceplättchen, Formsteinen für Siegel und Skarabäen, die manchmal stark stilisiert sind und ganz ornamental wirken (Wurz, Spirale u. Volute, Abb. 83—97) und eine Abstammung von vegetabilen Mustern verraten. Der Typus VI scheint auf Kypern zu erscheinen und dauert kurz (Brit. Mus.

Cat. Gems, Nr. 282). Diese ganze Gruppe von Motiven ist merkwürdigerweise, mit Ausschluß von Kreta (vom minoischen Kreis), ohne Einfluß auf die antike Ornamentik geblieben. Eine zweite Klasse bieten hier die Typen IX, die durch Phönikiens Vermittlung einen sehr starken Einfluß auf den ganzen Mittelmeerkreis im VIII. und VII. Jrh. ausübten.

Der ägäische Kreis und insbesondere der minoische bildet ein besonderes, abgeschlossenes Gebiet. Auf verschiedenen kretischen Denkmälern gibt es eine Menge von Motiven, die mit den von uns betrachteten Klassen in Beziehung gebracht werden können und die eine sehr starke ägyptische Tradition verraten; schwerlich kann man sie doch als »Kandelabermotive« bezeichnen — ihre naturalistische Abstammung und Wiedergabe steht dieser Annahme im Wege. Zu den wichtigsten rechnet der Verfasser das Papyrusemblem (Emblem der Göttin Wazet): Evans, Pal. of Minos, I, 200; II, Fig. 110 A (kretische Siegel: E. M. III, M. M. I, M. M. II, und das V. Schachtgrab von Mykenai mit ägyptischen Analogien aus der XII. Dyn.); aber auch Evans, a. a. O., I, Fig. 523—4, Fig. 207. C., Fig. 150. Weniger konventionell und als Zweige a. a. O., Fig. I, 528, 529 und II, 2. 477. — Eine zweite Gruppe von ägyptischer Abstammung bilden die Baumsymbole: Evans, a. a. O., I, 120, Fig. 87. 9. Hier kommt der schematisierte Baum als Schriftzeichen (Evans, a. a. O., I, 280, Fig. 212; Analogien zwischen Ägypten der V. Dynastie und späteren und Kreta M. M. II) in Betracht; auf dem Phaistosdiskus findet man dieses Motiv auch (a. a. O., I, 652). — Eine dritte Gruppe bilden die Typen IX, die schon auf kretische Fayencen M. M. III einwirken (Evans, I, 506—7). — Eine vierte, in allgemeinen die am stärksten naturalistische, Gruppe bilden Motive anderer Pflanzen, wie des Silphiums (auf Gemmen M. M. II: Evans, I, 284), der heraldischen Lilie (M. M. III: a. a. O., I, 603), eines Palmbaumes (a. a. O., II, 2, 493), des Epheus (a. a. O., II, 2, 480, Fig. 287). Die kultlich-sakrale Bedeutung von noch anderen Motiven (wie der Feige) wird von Evans hervorgehoben, kommt aber hier noch weniger als die genannten Klassen, wegen ihrer ganz naturalistischen Wiedergabe, in Betracht. Der Verfasser ist der Ansicht, daß die kretischen Klassen von Motiven mehr als kultlich-symbolische — denn als formelle Analogien zu den »Kandelabermotiven« zu verstehen seien.

In der griechischen Kunst begegnen wir einigen Beispielen in der submykenischen Zeit (Brit. Mus. Cat. Gems, Nro 232) und in der geometrischen (Furtwängler, Gemmen, Taf. IV, Nro 41), die mit unseren Klassen in Beziehung gesetzt werden können, aber nur noch sehr schwache Ausklänge sind. Viel reichere Varianten findet man in der orientalisierenden Periode, auf Gemmen: Brit. Mus. Cat. Gems, Nros 282, 283. Es können hier zwei Gruppen hervorgehoben werden: 1) Ausklänge von Formen des »Lebensbaumes«, die auf phönikische Einflüsse zurückzuführen sind (auf protokorinthischen Gefäßen: Poulsen, Orient..., 67) und 2) Typus IX, der aus Ägypten durch Vermittlung der Phönikier in die frühgriechische, etruksische und iberische Kunst eintritt (Poulsen, a. a. O., Fig. 51, 67). Es ist wahrscheinlich, wie Poulsen, a. a. O. S. 68 hervorhebt, daß in der phönikischen Kunst eine Kontaminierung des assyrischen Lebensbaumes mit dem ägyptischen Blumenbeet stattfand und daß diese Form auch auf griechische Gebiete (Ionien, des Festland, Kypern, die Inseln) einwirkte. — Wir können also zwei Einflußwellen des ägyptischen Blumenbeetes auf den ägäischen Kreis nachweisen: in der minoischen Zeit und im VIII.—VII. Jrh. Diese Wellen sind voneinander ganz unabhängig und kommen in wesentlich verschiedenen Formen zum Ausdruck: Die erste ganz naturalistisch mit schwacher zeitweiliger Neigung zu konventionellen Gebilden; die zweite gänzlich schematisiert und ohne irgend welchen symbolischen Wert.

In der archaischen griechischen Kunst sieht man einige weniger bedeutsame Beispiele von Motiven, die formell an die »Kandelabermotive« anknüpfen, wie z. B. die Ornamente auf den Metopen von Thermos oder auf einer ionischen Sima (R. M. 1915, 28). In nacharchaischer Zeit erlöschen diese Typen in Griechenland; sie haben dort niemals eine wichtigere Rolle gespielt.

Es ergibt sich also, daß unsere Motive in ihrem Ursprungslande, in Mesopotamien, in fast allen Typen auftreten, daß sie von dort nach Osten und Westen wandern — einerseits nach Persien, andererseits nach Syrien und Phönikien, wo Typen II. und V. überwiegen. Auf den letzteren Gebieten vermischen sich, wie immer, assyrische und ägyptische Einflüsse und versenden ihre Bastardformen nach Ländern des phönikischen Einflusses. Der minoische Kreis steht unter ägyptischen

Einfluss als besonderes Gebiet; der griechisch-archaische und etruskische übernimmt diese Formen aus Phönikien, wahrscheinlich wohl auch aus Ionien und über Kypern vielleicht direkt vom vorderasiatischen Kreis im allgemeinen. Die alte Symbolik des Lebensbaumes hält sich in Assyrien und im Iran, wie wohl auch im syro-hethitischen Kreis ziemlich lange. In der phönikischen, kyprischen und griechischen Kunst sind diese Motive lediglich ornamental verwendet. — Ägypten erscheint als unabhängiges und selbständiges Gebiet mit vegetabilen Motiven, die auch ornamental verwendet werden können (z. B. auf Skarabäen), aber ihren symbolischen Wert behalten und in sehr beschränkten Umfange auf andere Kreise einwirken.

S y r i e n erweist sich als dasjenige Land, wo diese Typen am beharrlichsten festgehalten werden. Sie mußten hier in der hellenistisch-syrischen Zeit nochmals aufblühen. Die Fortdauer der Typen ist bezeugt durch christliche Denkmäler, wie es eine im Typus II dekorierte Lampe (Brit. Mus. Guide Early Chr. Ant., fig. 21) zeigt; die Art, in welcher die Früchte dargestellt sind, bezeugt daß der Typus schon lange nicht mehr verstanden wurde. — Der Verfasser möchte Syrien als das Zentrum der Ausbreitung dieser Motive in hellenistischer, römischer und frühchristlicher Zeit betrachten. In der griechisch-ägyptischen Kunst findet man weitere Belege für ihre Verbreitung.

In der r ö m i s c h e n K u n s t erscheint Typus I auf verschiedenen Gebieten und in verschiedenen Denkmälerklassen; nicht nur in der Kleinkunst, sondern auch auf Mosaiken und Reliefs, nicht nur im Süden, sondern auch in der europäischen Reichskunst, z. B. in Kärnten (Reinach, RPGR, 365. 1) oder in Serbien (Öst. Jahres., 1910, Beibl., 221). Verschiedene Palmetten- und Volutenformen bilden augescheinlich Reminiszenzen des Typus V. Typus VII erscheint in sehr differenzierten Formen; dies ist die Zeit seiner größten Beliebtheit; es kommen hier unzählige wirkliche Kandelabermotive (auf pompejanischen und anderen Fresken und Stuckreliefs, auf Terrakottaraliefs und Sarkophagen u. s. w.) in Betracht; sie gehören doch unmittelbar zur hellenistischen Tradition.

Eine Menge von Typen und Varianten ergibt die c h r i s t l i c h e K u n s t Ä g y p t e n s. Ihre Klassifikation ist ziemlich schwer, denn die Typen verfließen ineinander und verlieren ihre alte

Klarheit. Fast alle Typen finden sich auf Textilien, z. B.: Typus I: Wulff-Volbach (Berliner Katalog), J. 4657, 4636, 4656: Kendrick, Cat. Vict. and Albert Mus., 798, 799. Typus II: Kendrick, 830, 835; Dimand, Ornamentik, fig. 60. d.; Wulff-Volbach, 4636. Typus III: Dimand, Fig. 60. c. f. Typus IV: Dimand, Fig. 60. b. Typus V: Wulff-Volbach, 4649; Dimand, Fig. 60. n. Typen VI und VII fehlen. Der altägyptische Typus VIII mag vielleicht auf einige Formen eingewirkt haben, doch nimmt es der Verfasser nicht an. Typus IX fehlt. Die gleichen Verhältnisse könnte man in anderen Denkmälerklassen, z. B. auf Knochenreliefs, nachweisen. Die Fülle von Varianten ist endlos, symbolische Bedeutung besitzt jetzt sicher keine. Pharaonische Traditionen bemerkt man keineswegs. Der Verfasser beweist, daß mehr naturalistisch gebildete Motive zur hellenistischen Tradition, diejenigen des Typus V zur Tradition der vorgriechischen syrischen Ornamentik gehören. Der Typus I, der in entwickeltester, aber von altmesopotamischen Beispielen verschiedener Form auf Seidentextilien vorkommt, ist entweder unter direktem spätmesopotamischem und syrischem Einfluß enstanden, oder es sind dies gar Seidentextilien, die solche Motive tragen, von dort aus importiert — Analogien zu dieser Seidenornamentik finden wir in Byzanz und in der sassanidischen Kunst, die sich, wie bekannt, auf national-iranischer Grundlage entwickelt. In dieser Kunst begegnen wir den »schönsten« und üppigsten Formen des Typus I (»Homs«); hier ist das Beharren bei der alten Tradition klar.

In der ersten Hälfte des ersten nachchristlichen Jahrtausends sind Wechselwirkungen und Wanderungen in der Ornamentik der verschiedenen Gebiete selbstverständlich.

Typus I mag in der christlichen Kunst einen neuen symbolischen Wert erhalten; der Paradiesbaum könnte auch mit ihm in Verbindung gebracht werden. Die Tatsache, daß altorientalische Typen der Ornamentik, die erstens in der hellenistischen und zweitens in der christlichen Kunst aufleben, in der letzten jedoch mit neuen symbolischen Inhalt erfüllt, ist, wie angenommen, aber nicht immer klar bezeugt wird, eine allgemeinere Erscheinung.

In anderen Kulturkreisen (ausserhalb der Mittelmeerländer) finden sich analoge Erscheinungen — stilisierte Bäume von sakraler Bedeutung. So könnte unser Thema historisch wie ethnologisch erweitert werden. Der Verfassen gibt hier eine knappe Darstellung.

---

2. INGLOT ST.: **Koloni w średniowiecznej Alzacji** *(Les colongers d'Alsace au moyen âge).* Présenté dans la séance du 17 février 1930.

La période du XI-e au XIII-e siècle, est caractéristique pour la situation économique et sociale de la France. Grâce au nombreaux affranchissements la situation de la population rurale s'améliore, de sorte que d'asservie, elle devient libre et passe du servage au vilainage, phénomène qu'il faut attribuer, à la transformation de l'ancienne économie basée sur la corvée, en régime censitaire. La structure économique et sociale de l'Alsace, qui appartenait alors à l'Allemagne, était la même que celle des pays rhénans. Cette province ne pouvait cependant pas rester étrangère aux transformations que subissait à cette époque l'organisation rurale des provinces limitrophes de la France. La rédaction des Inventaires, des »Hofrechte« et des rotules colongers qui commença depuis le XII-e siècle en Alsace, était précisément, selon l'auteur, une réaction contre les changements écomiques et sociaux dans le Nord-Est de la France.

C'est de ce point de vue, que l'auteur étudie le problème qu'il se propose de résoudre. Il commence par décrire les conditions dans lesquelles vivaient les différentes catégories de la population rurale. Le fait de ne pas avoir suffisamment étudié les conditions économiques et sociales dans lesquelles cette population était placée, explique pourquoi on a attribué trop d'importance à la colonge dans l'économie rurale. A côté des colonges, il y avait les villages et les uns comme les autres furent embrassés par l'organisation de la seigneurie foncière. La population des villages n'avait pas, comme les colongers, de lois écrites qui auraient fixé l'ensemble de ses droits et réglé ses rapports avec le seigneur. Quoique la coutume les eût certainement définis dans une certaine mesure, l'intervention arbitraire du seigneur était possible. Comme les charges qui pesaient sur les différentes classes de la population des villages, étaient autres que celles des colongers, on-peut juger d'après ce critérium de leur situation sociale. Lorsqu'on ne perd pas de vue que la corvée pesait lourdement sur la population des campagnes alsaciennes et qu'elle n'était qu'une charge insignifiante pour les colongers, on en doit conclure que la situation sociale de ceux-ci était meilleure que celle

des autres classes de la population rurale. L'auteur fait connaître des sources encore inexploitées, qui nous renseignent exactement sur la situation de la population des campagnes. Ce sont notamment les Inventaires des couvents de Marmoutier (Maurmünster) et de Wissembourg, dont la rédaction remonte à l'époque qui nous intéresse. Pour se rendre compte de l'évolution des conditions économiques et sociales et désirant les comparer, l'auteur a également profité de l'Inventaire du couvent de Prüme, quoiqu'il ne se rapporte pas au territoire alsacien.

L'auteur puise dans les rotules colongers pour décrire la situation des colongers. Les premiers rotules colongers furent rédigées au XIII-e siècle. Comme des renseignements exacts sur les colonges manquent dans les rotules de cette époque, l'auteur pour les compléter fait entrer dans l'orbite de ses recherches les lois plus récentes, qui en donnent un plus grand nombre. Il ne perd évidemment pas de vue les différences entre les premières et les secondes, différences résultant de l'évolution historique.

Les colongers ne vivaient pas isolés des autres catégories de la population rurale. Au contraire, l'organisation de la seigneurie foncière les liait, donnant ainsi lieu à beaucoup de questions communes. L'organisation de la vie des uns comme des autres était souvent réglée par les mêmes normes. Les rotules colongers mentionnent en conséquence les autres classes de la population rurale, quoiqu'elles soient destinées à régler l'existence des colongers. L'administration rurale et en général l'organisation de la seigneurie foncière, par conséquent les questions concernant le seigneur, les fonctionnaires ruraux, les communautés, les droits d'usage et la juridiction, intéressent l'ensemble des populations sujettes et par conséquent les colongers, aussi les rotules colongers ne manquent-ils pas de s'en occuper.

Les Inventaires mentionnés ci-dessus ainsi que le »Hofrecht« du couvent de Marmoutier, permettent à l'auteur de distinguer dans les villages alsaciens du moyen âge trois classes d'habitants, en dehors de la petite noblesse et des ministériaux. Deux de ces classes peuvent être strictement définies. Ainsi dans les biens du couvent de Marmoutiers, il y avait les tenanciers des »mansi serviles« et les tenanciers des »mansi proprii«. Dans les domaines du couvent de Wissembourg, se trouvaient les tenanciers des

»mansi ingenuiles« et des »mansi serviles«. Dans les biens du couvent de Prüme, on distingue également sans difficulté les tenanciers des »mansi lediles« et ceux des »mansi serviles«.

Le genre de corvée décide partout de cette division. Dans les biens du couvent de Prüme, les tenanciers des »mansi lediles« ne sont pas astreints à une corvée fixée à certains jours de la semaine et c'est par là qu'ils se distinguent des tenanciers de l'autre catégorie. Les uns comme les autres exécutent cependant une lourde corvée, quoique de différentes formes, et leurs prestations sont à peu près les mêmes. Dans les biens du couvent de Marmoutier, le genre de corvée décide de la division en »mansi serviles« et en »mansi proprii«. Les tenanciers des »mansi proprii« y accomplissent pour la plupart les services les plus pénibles et surtout manuels. Le même critérium permet d'établiir une différence entre les tenanciers des »mansi ingenuiles« et ceux des »mansi serviles« dans le village de Porza, qui appartenait au couvent de Wissembourg.

La troisième classe de la population rurale, se composait de domestiques de la cour qui y séjournaient en permanence. Ils étaient nourris ou obtenaient des appointements en nature. Caesarius Heisterbacensis en parle dans ses glosses sur l'Inventaire du couvent de Prüme. C'étaient alors des »Hoverjungeren«, séjournant comme rustres des cours de couvent. Le »Hofrecht« du couvent de Marmoutier en fait également mention. Quoique la présence de ces rustres ne fût pas expressément mentionnée dans les biens du couvent de Wissembourg, il n'y a pas doute que cette catégorie de serviteurs y existait aussi. Il faut noter que nulle part ils n'étaient nombreux.

L'auteur s'interesse ensuite aux colongers et aux colonges. Après avoir consacré plusieurs passages aux origines des colonges et s'être occupé de leur rapport avec le domaine seigneurial et le territoire cultivé par les paysans, il en donne une définition. La colonge était une étendue de terre seigneuriale (terra salica), affermée à un certain nombre des colongers qui payaient une redevance strictement déterminée. Outre beaucoup d'autres prérogatives, le seigneur, respectivement la personne qui le remplaçait, avait le droit de juger à sa cour en présence de tous les colongers, les causes résultant du fait de ne pas s'être conformé aux termes du bail de la tenure colongère. On pourrait tenter de résumer

comme suit les résultats des recherches de l'auteur sur l'organisation des colonges: les rotules colongers sont la source principale qui nous renseigne sur le genre de vie des colongers. Il y est parfois question des habitants des villages qui entouraient la »terra salica« affermée aux colongers. La »terra salica« était toujours nettement séparée des terres du village. Elle pouvait être affermée à la population sujette, cependant son caractère particulier devait être spécifié. Les colongers ne prenaient à ferme que la »terra salica«. La juridiction des colonges était une juridiction spéciale, appelée »Botschafte« et s'étendait aux questions en rapport avec le fermage. Les rotules colongers parlent également d'une juridiction appelée »huobdinc«, »ungebotten Ding«, exercée par toutes la population sujette. On établissait cette distinction, lorsque à côte de la colonge se trouvait un village dépendant de la même cour, ou bien lorsque sur le territoire du village, il y avait une »terra salica« dont les colongers prenaient une partie à ferme. Il y avait par conséquent au point de vue administratif et économique des rapports entre les colongers et les habitants du village. En comparaison avec la situation de la population des villages, les colongers constituaient une classe privilégiée, n'étant pas obligés à la corvée ou n'en faisant que peu, de sorte que le cens payé en nature ou en argent était la charge principale à laquelle ils étaient astreints. C'est d'entre les colongers qu'on élisait le plus souvent les fonctionnaires l'administratifs et économiques. Les terres affermés par les colongers revenaient au seigneur, aussitôt que le bail conclu par les deux parties venait à expirer pour une raison quelconque. Les colongers avait le droit d'usufruit sur les forêts et sur les prairies du seigneur, droit qui était exactement déterminé et pour lequel ils payaient une redevance. Lorsque le village était situé à côté d'une colonge, les colongers pouvaient profiter des communautés de celui-ci. A l'inverse, les habitants du village pouvaient avoir le droit d'usufruit sur les forêts du seigneur et celui-ci jouissait du même droit sur les communautés. Un chapitre est consacré au droits d'usufruits et aux communautés en Alsace au moyen âge. On y avait établi une distinction entre les forêts et pâturages appartenant au seigneur et les forêts et pâturages communaux ou dépendant du village, comme on avait

fixé les droits d'usufruit dont jouissaient le seigneur, les colongers et la population rurale. Comme les sources ne donnent que peu de renseignements sur ces questions au XI-e et au XII-e siècle, l'auteur se vit obligé de puiser abondamment dans les rotules colongers dont la rédaction remonte à une époque plus récente.

L'auteur termine son travail par un tableau de l'organisation de l'administration rurale. Les intérêts communs aux habitants des villages et des colonges, puis leurs rapports avec le seigneur, ont été la base sur laquelle s'est développée une administration capable d'embrasser toutes ces questions. Le seigneur avait une influence décisive sur cette organisation. Les fonctionnaires chargés de veiller sur les questions administratives et économiques, dépendaient de lui, exécutaient ses ordres et réglaient à son avantage les litiges concernant les terres qui lui appartenaient. Les intérêts du seigneur et des sujets étaient souvent divergents et quoique le système administratif eût dépendu du premier, il favorisait souvent intérêts des sujets, ne serait-ce que pour satisfaire aux exigences de la vie. C'est d'entre les sujets qu'étaient surtout élus les fonctionnaires de l'administration rurale. Les sujets et surtout les colongers ont eu de l'influence sur leur élection. Parmi les fonctionnaires subalternes, on distingue les fonctionnaires seigneuraux et les fonctionnaires ruraux; or, l'élection des derniers dépend dans une large mesure de la population rurale. L'organisation du village est loin d'être simple; elle est même très complexe et réclame beaucoup de travail et de peine. Avec le temps, il était nécessaire de former une catégorie de fonctionnaires qui ne s'occupaient que des questions rurales. Quoique leur élection eût dû être approuvée par le seigneur, quoiqu'il leur eût été défendu de déployer une activité préjudiciable à celui-ci, ils pouvaient régler eux-même les affaires intéressant en commun les habitants du village, en tenant compte des coutumes admises. Il n'était pas question alors d'une autonomie communale dans le sens politique du terme, néanmoins les origines de cette institution se dessinaient déjà avec beaucoup de netteté. L'auteur parle des fonctionnaires l'administratifs et économiques. Il nomme: 1⁰) le »schultheiss«, 2⁰) les échevins, 3⁰) le maire ou *villicus*, 4⁰) les gardes champêtres, 5⁰) les gardes forestiers, 6⁰) les messagers, 7⁰) les »heimburge«, et

les jurés. Il s'occupe à part dans le dernier chapitre du rôle de l'avocat, vanant de extérieur et représentant du pouvoir public.

---

3. KLINGER W.: **Trzy podania z historji Herodota.** ***(Trois légendes tirées de l'histoire d'Hérodote).*** Présenté dans la séance du 10 février 1930.

L'auteur nous entretient de trois légendes, dont le livre de Wolf-Aly »Volksmärchen, Sage und Novelle bei Herodot und seinen Zeitgenossen« (Göttingen 1921), donne une explication erronée ou les passe complètement sous silence.

Dans la premiere légende (VII, 137—8), il est question des fondateurs de la dynastie des rois de Macédoine. Trois frères provenant de la race des Téménides, ont été chassés d'Argos et servent comme salariés chez le roi de la ville de Lebaja en Macédoine. L'ainé paît les chevaux, le puîné les boeufs, enfin le cadet Perdiccas, s'occupe du menu bétail. La reine fait elle-même le pain pour les trois frères, mais celui de Perdiccas lève deux fois plus vite que les autres. Le roi qui croit à un mauvais présage, congédie les pâtres et lorsqu'ils réclament leur salaire, il répond en montrant les rayons du soleil qui pénètrent par un ouverture dans le toit: »C'est ce que je vous donne comme salaire«. Les deux frères ainés paraissent confus, mais Perdiccas réplique: »Nous acceptons, ô roi! ce que vous nous donnez«, puis il trace avec son épée un cercle autour de la partie éclairée, en prend trois fois de la terre, la cache dans son sein et s'en va avec ses frères. Quand on eut expliqué au roi »ce qu'avait fait réellement le jeune homme et pourquoi il avait accepté le don«, il se mit en colère et envoya des cavaliers à la poursuite des pâtres en les chargeant de les tuer. Ils s'en tirèrent néanmoins sains et saufs, car une rivière déborda dès qu'ils l'eurent passée, de sorte que la poursuite devint impossible dans ces conditions. Les trois frères conquirent ensuite toute la Macédoine et y fondèrent une dynastie. — L'auteur est heureux de constater que Wolf-Aly adopte entièrement l'explication qu'il avait proposée depuis longtemps. En effet, il avait considéré la légende comme

un conte populaire qui se rattache au type des récits sur »deux frères sages et un troisieme frère sot« (W. Klinger: Skazocznyje motiwy w istorii Gerodota. Kiev 1902). En revanche, il ne peut partager l'opinion de Wolf-Aly, suivant lequel, »ce conte fait preuve de mauvaise mémoire et ne nous dit pas pourquoi les frères sont poursuivis«, comme il ne saurait admettre l'hypothèse qui cherche à expliquer la poursuite par le fait qu'ils ont emporté les rayons du soleil. A son avis, il est possible de comprendre le vrai sens de la légende en étudient des légendes grecques analogues. Dans l'une d'elles que nous trouvons dans Plutarque (Quaest. gr. c. 22), il est question de Kothos, fils de Xythos, auquel on avait prédit qu'il remporterait une victoire s'il achetait de la terre. Kothos débarque dans l'île d'Eubée qui appartenait alors aux Eoliens et reçoit des enfants qui jouent au bord de la mer, un peu de terre en échange des jouets qu'il leur apporte. Quoique »ayant appris ce qui venait de se passer, les Eoliens.... en proie à la tristesse et à la colère, eussent tué leurs enfants«, Kothos et son frère ne se rendirent pas moins maîtres de l'île. Dans une autre légende que rapporte Pindare (Pyth. IV, 59—64, 75—85), l'Argonaute Euphène, l'ancêtre des rois de Cyrène, reçoit du dieu Triton sur la côte de Libye, une motte de terre, qui étant tombée de ses mains, est emportée par les flots jusque dans l'île de Théra. Or voici que plus tard, Battos de Théra, un descendant d'Euphène, conquit la Libye et fonda la célèbre dynastie des Battiades, rois de Cyrène. Il résulte clairement des deux exemples cités, que le fait de donner volontairement une poignée de terre était considéré chez les anciens Grecs comme un cession des droits à la possession du pays dont elle constituait une parcelle. Cette idée n'était du reste pas seulement particulière aux Grecs. L'auteur cite un passage de Pline l'Ancien (H. n. XXII, 35) dont il appert qu'elle était connue également des Germains, qui en se rendant, remettaient au vainqueur comme signe de soumission, un morceau de gazon qu'ils avaient découpé dans la terre. Il rapelle l'ancienne locution romaine *herbam do*, devenue proverbiale, qui signifiait: »je me reconnais vaincu« (Festus s. v.; Serv. in Verg. Aen. VIII, 1928) et qui nous autorise à admettre que les Romains connaissaient le même symbole; enfin, il nous entretient des coutumes et usages anciens

adoptés par la jurisprudence du moyen âge, qui témoignent que cette idée était répandue en Allemagne, en France et dans les Flandres (Du Cange, Glossar. med. et inf. latinitatis, s. v. »investitura«, J. Grimm, D. Rechtsalterthümer, § 112 etc.). L'auteur se croit donc autorisé à interpréter dans le même sens la légende mentionnée par Hérodote. Comme au lieu de les payer, le roi défiant les frères, leur permet de prendre les rayons du soleil qui tombent sur la terre, le cadet ramasse celle-ci, feignant de les saisir. Le roi ne s'opposant pas à cet acte, il acquiert ainsi des droits sur le pays qu'il fera valoir par l'épée dans la suite.

La seconde légende est un conte spartiate que le roi Léotychidas raconte pour prévenir les Athéniens qui refusaient de mettre en liberté les Eginètes pris comme otages (VI, 86). D'après une légende locale, une certain Glaukos, fils d'Epicyde, aurait vécu à Sparte avant deux genération et aurait joui de la réputation d'être l'homme le plus juste de tout le pays. Un Milésien (*Μιλήσιός τις*) de Ionie menacée de guerre, vient le trouver et lui confie la moitié de sa fortune en argent métallique ainsi que des signes distinctifs (*τὰ σύμβολα*), en le priant de remettre le dépôt à la personne pourvue des même signes qui le réclamera. En effet, après quelque temps, les fils du Milésien demandent la restitution de leur patrimoine, en accomplissant les formalités mentionnées, mais Glaucos fait des difficultés et diffère la décision. Il consulte entre temps l'oracle de Delphes pour savoir s'il peut s'approprier l'argent en commettant un parjure. La Pythie lui répond par la parabole sur le fils anonyme du Serment (*Ὅρκος*) qui poursuit le coupable jusqu'à l'extermination de sa race. Après l'avoir entendue, Glaukos prie le dieu de lui pardonner ses paroles imprudentes. La Pythie déclare cependant que »vouloir tenter le dieu signifie autant que commettre l'action« (*ἡ δὲ Πυθίη ἔφη τὸ πειρηθῆναι τοῦ θεοῦ καὶ τὸ ποιῆσαι ἴσον δύνασθαι*). Effectivement, quoique Glaucos eût rendu le dépôt aux gens venus de Milet, sa race s'éteignit, conformément aux paroles de la Pythie. — Admettant l'hypothèse de Wolf-Aly, suivant laquelle il faut chercher les sources de la légende dans les nouvelles ioniennes, l'auteur rapporte deux variantes du motif principal, inconnues au premier, variantes qui ne peuvent que confirmer sa supposition. Il s'agit d'une tentative infructueuse de détourner un dépôt confié, en commettant un parjure et du châ-

timent des dieux qui s'ensuivit. D'après une des variantes (Conon, Narrat. 38), un Milésien (*Μιλήσιός τις*) vient à Tauroménion en Sicile, de son pays menacé de l'invasion de Harpagos et retourne à Milet après avoir déposé son or chez un banquier (*τραπεζίτης*), avec lequel il entretenait des relations amicales. Une fois que le régime perse eut été établi, il revient à Tauroménion pour chercher son or. Le banquier ne nie pas l'avoir reçu, mais affirme l'avoir déjà rendu. Voici ce qui lui vient à l'idée après avoir été sommé par le Milésien de prêter serment: il creuse un trou dans sa canne, la remplit d'or, puis feignant la maladie, il s'appuie sur elle et se rend à l'endroit convenu. Après avoir confié la canne à son adversaire, il lève les yeux au ciel et jure avoir rendu l'or à celui qui le lui avait remis. Le Milésien exaspéré jette la canne contre terre avec tant de force, qu'elle se casse et que l'or caché en sort, tandis que le banquier se pend, ne pouvant survivre à sa honte. Dans la seconde variante (Stobée III, 28, 21), les choses se passent tout comme dans la première, mais les villes dont sont originaires les personnages sont différentes. Le Milésien anonyme est remplacé par Archetimos d'Erythrée (par conséquent encore par un Ionien), tandis que Kydias de Ténédos se subititue au banquier anonyme de Tauroménion. Il n'est également plus question des événements à la suite desquels on était obligé de déposer l'argent en lieu sûr. — Parmi les écrivains mentionnés, Hérodote, historien du V-e siècle av. J. C., profite de la tradition spartiate contemporaine encore vivante; Conon qui vivait au I-er siècle avant et au I-er siècle après J. C., puise dans un auteur plus ancien que lui, dont l'activité littéraire remonte au moins à l'époque hellénistique; enfin Stobée au V-e siècle de notre ère, copie tout simplement un auteur plus ancien de l'époque de la »seconde sophistique«. On ne saurait en douter, non seulement parce qu'il évite l'hiatus, mais surtout parce qu'il se sert du dialecte ionien dont l'usage était précisément à la mode à cette époque. L'auteur est loin de conclure de ce qui précède que la version d'Hérodote est plus ancienne que la version de Conon et que celle-ci remonte à un passé plus éloigné que la version de Stobée. Il ne perd pas de vue qu'il est en présence de sujets populaires; or l'époque où on en a traité dans la littérature, est loin de coïncider avec l'époque de l'apparition du motif qui vit parfois longtemps avant d'être fixé par l'écriture. Il

tâche donc d'expliquer autrement les rapports entre les versions parvenues jusqu'à nous; en effet, il fixe son attention sur la circonstance que les deux dernières variantes, notamment celles qu'on trouve chez Conon et chez Stobée, qui ne diffèrent entre elles que par des détails topographiques, constituent l'une et l'autre un seul type, contrairement à la variante dans Hérodote qui représente un type tout à fait à part. Chez Conon et chez Stobée, le dépositaire prête effectivement un serment, faux dans le fond mais vrai dans la forme, tandis que chez Hérodote il n'a que l'intention de commetre un parjure. Dans le premier cas où le crime a été perpétré, le châtiment des dieux n'atteint que le coupable, tandis que dans le second où il n'est que projeté, sa race entière est cruellement punie. La rédaction d'Hérodote s'inspire par conséquent d'un rigorisme moral qui ne permet pas de la considérer comme primitive et de la faire remonter à une époque très ancienne. Comme le mensonge n'a été sévèrement condamné en Grèce qu'à une époque relativement récente et comme cette attitude est en rapport avec le culte d'Appolon (L. Schmidt, Ethik d. Griechen II, 403; T. Zieliński, Sophocle et ses tragédies, 323—8), l'auteur considère la rédaction d'Hérodote comme une refonte delphique du motif principal dont la forme plus ancienne, qui reflète en conséquence un niveau moral moins élevé, s'est conservée chez les écrivains plus récents, tels que Conon et Stobée.

La troisième légende enfin, n'est autre que la triste histoire d'Aménoclès de Magnésie, fils de Kratinos (VII, 190). Après la fameuse tempête qui avait englouti une partie de la flotte de Xerxès avec d'immenses trésors non loin des roches escarpées de la Sépiade, »il trouva en creusant la terre à une époque plus récente, de nombreuses coupes d'or et d'argent, que la mer avait jetées sur la côte, de sorte qu'il accumula d'énormes richesses«. Aménoclès »devint pour son malheur un homme très riche«, car »un accident qui lui fit perdre ses enfants (resp. »son enfant«), le plongea dans la tristesse« (*ἀλλ᾽ ὁ μὲν οὐκ εὐτυχέων εὑρήμασι μέγα πλούσιος ἐγένετο, ἦν γάρ τις καὶ τοῦτον ἄχαρις συμφορὴ λυπέουσα παιδοφόνος*). L'auteur est tout à fait d'accord avec Wolf-Aly, que l'histoire d'Aménoclès dont nous ne connaissons qu'un abrégé »ne saurait plus être exactement expliquée«; il croit cependant qu'on peut au moins fixer le type de légendes auquel elle se rattache, aussi cherche-t-il à découvrir dans ce conte le

motif de l'or sur lequel pèse une malédiction qui est la cause du malheur et de la mort. Du reste, le motif en question est bien connu, même en dehors de la tradition antique. La réflexion sur son origine amène l'auteur à conclure qu'il faut chercher dans la circonstance que les métaux précieux sont tirés des profondeurs de la terre, la première ébauche dont se développe la croyance qui aperçoit dans l'or un principe de mort. Nés dans son sein, ces métaux sont la propriété des dieux souterrains qui comme Hades, Hermes etc., sont en même temps les dieux de la mort. Ajoutons qn'ils sont sous la garde de leur lugubre cortège dont les âmes des morts font également partie. Mais cette malédiction ne pèse pas uniquement sur les métaux précieux qui ont vu la première fois la lumière du jour, car lorsqu'on les enfouit dans la terre ou lorsqu'ils y pénètrent par hasard, ils retombent sous la domination des ténébreuses puissances chtoniennes, en particulier sous la tutelle des âmes de leurs anciens propriétaires. Ces âmes indiquent parfois aux parents les plus proches le lieu où sont enfouis les trésors (Herod. VI, 92, Verg. Aen. I, 353 et suiv.; Pline H. n. VII, 177; Terent. Eun. V, 9 et Schol. Donat.), mais elles cachent jalousement leurs richesses aux étrangers et se les font payer cher, car elles réclament le sang et la vie, par conséquent l'âme de celui qui les a découvert, ou celle des membres de sa famille. Les trésors trouvés par Aménoclès avaient été auparavant la propriété de Perses morts prématurément d'une mort violente, aussi leurs âmes sont-elles particulièrement dangereuses (*ἄωροι, βιαιοθάνατοι*). Rien d'étonnant par conséquent qu'elles se soient vengées cruellement en lui ravissant ses enfants. L'analogie avec les traditions plus récentes, parle, suivant l'auteur, en faveur de cette explication. En effet, d'après ces traditions, on voit mourir en peu de temps soit le trouveur du trésor (Wuttke, Deutsch. Volksaberglaube, II-e éd. § 641; Dowojna-Sylwestrowicz, Podania żmujdzkie II, 42; O. Kolberg, Lud, Kujawy I, 180—1; Federowski, Lud białoruski II, no 292; Etnograf. Zbirnyk XIII, no 295), soit périr ses enfants (K. Müllenhoff, Sag. März. u. Lied aus Schleswig-Holstein, p. 206 et 353—4). Comme d'après les croyances des peuples chrétiens, le monde souterrain où séjournent les âmes est devenu l'enfer et comme les dieux chtoniens se sont confondus avec le diable, une nouvelle variante du motif était inévitable suivant l'auteur. En effet, en qualité

d'héritier et de successeur des dieux souterrains, le diable devient le dispensateur des trésors cachés dans la terre et se les fait également payer, en prenant l'âme du trouveur ou celle des personnes qui lui sont les plus proches. Il ne s'agit plus cependant comme auparavant de la mort physique, mais d'une conception nouvelle, soit de la mort morale, en d'autres termes du fait de se vouer entièrement à la puissance du mal, sans que l'âme de celui qui s'est vendu abandonne le corps. (Wisła IX, 483; Szuchiewicz, Huculszczyzna IV, 228 etc.).

---

4. KUKIEL M.: **Ze studjów nad wojskiem Jana Sobieskiego.** ***(Études sur l'armée de Jean Sobieski).*** Présenté dans la séance du 20 janvier 1930.

A partir du XVI-e siècle, la Pologne avait une petite armée permanente, c'est-à-dire une armée de couverture, qu'elle entretenait avec un quart des revenus des biens de la Couronne. Dans le courant du XVII-e siècle, cette petite armée est augmentée, aussi affecte-t-on à son entretien d'autres revenus »ordinaires«. Anéantie dans la catastrophe de Korsuń en 1648, elle est reconstituée l'année suivante et on lui destine des impôts spéciaux, en dehors des revenus »ordinaires«. Les effectifs de l'armée permanente se montent à 12,000 hommes pour la Couronne et à 6,000 hommes pour le Grand-Duché de Lithuanie. En cas de guerre, on enrôle d'autres corps de troupes et l'on triple les effectifs de l'armée. Sous le règne de Jean-Casimir, les effectifs atteignent en temps de guerre 36,000 hommes pour la Couronne et 18,000 hommes pour le Grand-Duché, sans compter les levées territoriales et l'arrière-ban. Depuis 1652, l'armée polonaise est pendant quinze ans sur pied de guerre. On se croit dans une période de paix en 1667. La nation est lasse, le pays épuisé par une longue série d'invasions ainsi que par deux années de guerre civile. Depuis la crise intérieure de 1664—66, on ressent une profonde méfiance à l'égard de l'armée et des Grands Généraux. L'armée est réduite à l'effectif de paix, soit à 12,000 hommes de troupes polonaises et à 6000 hommes de troupes lithuaniennes et cette réduction a lieu au moment où une invasion tartare a déjà annoncé une guerre prochaine avec les Turcs. On ne fait les campagnes de



1667, de 1671 et de 1672 qu'avec cette petite armée permanente et ce n'est qu'après l'issue désastreuse de la campagne de 1672, que la nation se décide à faire un effort. L'état numérique de l'armée de la Couronne est fixé à 37,500 soldats en 1673 (sans compter la milice territoriale), celui de l'armée lituanienne à 15,000 hommes, dont 12,000 représentent l'armée mobile. Ces chiffres sont dépassés au cours de la campagne et augmentent encore en 1676. On revient aux effectifs de 1673 en 1683; ils sont caractéristiques pour toute la période ultérieure des guerres de Jean Sobieski.

Son règne connaît cependant une période de paix qui s'étend de 1677 à 1683. Les armées des deux nations unies sont réduites en 1677 à leurs effectifs ordinaires en temps de paix, soit à 12,000 et à 6,000 hommes. Cette petite armée n'est plus considérée par le roi comme une armée spéciale. Les hussards (grosse cavallerie) conservent il est vrai de forts effectifs, car c'est une troupe qu'on n'improvise pas. Quant aux autres armes, elles ont toujours un grand nombre de corps avec des effectifs réduits au minimum. C'est une armée de cadres, destinée à être rapidement augmentée en cas de guerre, en faisant tripler et quadrupler les effectifs par de nouveaux enrôlements et en y incorporant des milices territoriales (mesure prise en 1676 qui donna de bons résultats). Le roi insiste surtout sur ces procédés pour mettre son armée sur pied. Il veut augmenter autant que possible le nombre de combattants dans les corps déjà existants, la création d'unités nouvelles n'étant pour lui qu'un expédient qu'il aurait préféré éviter.

L'armée de Sobieski est une armée de métier qui dispose d'un fort noyau permanent et se montre capable d'une forte augmentation. Les compagnies de cavallerie et les régiments d'infanterie et de dragons existent en grande partie depuis 1652; beaucoup de ces unités continueront leur service longtemps après la mort du grand guerrier, certaines, jusqu'au troisième démembrement de la Pologne. A l'époque de Sobieski, les institutions militaires de la République sont parfaitement adaptées aux besoins du temps ainsi qu'aux moyens d'un pays disposant de faibles ressources et ruiné par trente ans de guerre. Ce sont ces ressources limitées qui imposent la réduction des effectifs en temps de paix et déterminent la force des armées de guerre. L'insuffisance du sys-

tème financier est une cause de graves perturbations dans ce système de défense nationale. Dès que la Diète avait voté les impôts nécessaires pour enrôler et entretenir les troupes, on fixait leur contigent dans un document secret *(scriptum ad archivum)* et l'on dressait le tableau détaillé des effectifs. On répartissait ensuite les sommes destinées à payer les troupes entre les palatinats et les »terres« des deux États, en proportion des impôts votés. Ces sommes auraient dû être remises directement aux corps de troupes par les commissaires des palatinats et des »terres«, cependant les corps n'obtenaient en réalité que des assignations et étaient obligés d'envoyer leurs »députés« pour se faire payer. Sans parler des retards et des frais qui s'ensuivaient, les assignations revenaient en grande parties non payées, ou »desséchées« comme on disait alors. Les impôts dits extraordinaires, étaient en outre presque toujours votés pour une seule année. Si la guerre continuait et si une nouvelle Diète ne votait pas immédiatement de nouveaux impôts pour subvenir aux besoins de l'armée, les troupes faisaient leur service contre une »assecuratio« du roi ou du Grand-Général, se constituant créanciers de la République, jusqu'au moment où un tribunal fiscal munis de pleins-pouvoirs par la Diète eût enfin procédé à la liquidation complète des soldes arriérées depuis plusieurs années. Les dettes contractées par l'Etat envers les soldats, sont un des symptômes qui caractérisent cette époque. La misère des troupes, leur mécontentement et la révolte qui gronde parfois dans les rangs, sont les conséquences inévitables de cet état de choses.

Les discordes intestines et l'esprit de guerre civile qui déchire parfois la nation et pénètre jusque dans les rangs, sont un autre danger qui menace la discipline et la cohésion des troupes. Ce danger est d'autant plus redoutable que, quoique composée de soldats de métier, l'armée n'en est pas moins étroitement liée à la nation. Quant à la cavallerie nationale qui se compose de gentilshommes volontairement engagés et de leurs valets d'armes, elle subit nécessairement l'influence des courants d'idées qui se font jour dans la noblesse, classe nombreusse, turbulente et jalouse des ses libertés. Cependant les troupes dites de type »étranger«, c'est-à-dire l'infanterie et les dragons, ne sont pas moins polonaises. Vers la moitié du XVII-e siècle, elles étaient presque exclusivement formées d'étrangers, dont la plupart étaient Alle-

mands, mais les régiments ont été inondés depuis par des quantités de simples soldats polonais et ont été lentement mais constamment infiltrés par l'élément polonais qui entrait dans les »états-majors« et les »primaplanes«. A l'époque de Sobieski, on ne trouve souvent que des Polonais dans les rangs et ce sont des noms polonais depuis le nom du colonel jusqu'à celui du dernier tambour qu'on voit sur les listes d'appel. Ces régiments portent même la tenue polonaise adoptée depuis le XVI-e siècle par l'infanterie nationale, soit la redingote (»żupan«) bleu-horizon. Les contrastes sont atténués et les liens unissant les troupes polonaises de l'un et de l'autre type, ne font que se reserrer. Cette polonisation progressive des troupes de type étranger ne sera malheureusement pas achevée; en effet, à l'époque suivante où règnent les rois saxons, on verra l'armée polonaise envahie encore une fois par l'élément étranger.

---

5. KUMANIECKI F. K.: **De consiliis personarum apud Euripidem agentium.** Présenté dans la séance du 13 janvier 1930.

Les motifs de l'action chez les personnages d'Eschyle et de Sophocle, ont été l'objet d'une étude de Herman Deckinger, intitulée: »Die Darstellung der persönlichen Motive bei Aischylos und Sophokles«. Tübingen 1911 L'étude ici résumée se propose de traiter de la même question, telle qu'elle se pose chez Euripide. En étudiant les motifs de l'action chez les héros d'Euripide, l'auteur s'est aperçu que ce tragique avait moins l'intention de donner une caractéristique fidèle et complète des personnages, mais qu'il cherchait surtout à produire des effets dramatiques, aussi nous entretient-ils également des contradictions observées dans leurs caractères et tâche-t-il de les expliquer. Il étudie ensuite la façon dont Euripide donne à l'action des apparences de vraisemblance.

L'étude comprend deux parties dont la première analyse les tragédies d'Euripide du point de vue des motifs de l'action, tandis que la seconde donne les conclusions auxquelles aboutit l'auteur.

I. Euripide se borne souvent à présenter l'état psychologique dont procède l'action du héros, sans s'occuper de ses motifs. Il

se sert à cet effet de scènes préparatoires, dans lesquelles il explique les rapports entre les personnages; v. Alc. 29—47, Hécube 120 et suiv. 533 et suiv. 503/4. Nous trouvons des exemples analogues dans Ion, dans Iphigénie en Tauride et dans Les Phéniciennes.

II. Euripide parle souvent de projets qui n'étant pas réalisés dans la suite, ont été l'objet de critiques, par ce qu'ils sont étrangers à l'action. Ces projets poursuivent cependant le but de mettre en évidence la situation pathétique et l'état psychologique du héros. C'est ainsi qu'il faut expliquer les projets de suicide de Médée, d'Andromaque, de Créuse et d'Hélène. La scène avec Teucer dans Hélène, a seulement pour but d'éveiller les sentiments pathétiques d'Hélène.

III. Les motifs peuvent aussi bien être indiqués dans l'agone que dans le monologue, comme c'est une tierce personne qui peut les faire connaître. La souffrance dont parle une tierce personne agit plus fortement sur le spectateur, que la douleur qu'exprime le héros lui-même. Euripide a souvent eu recours à ce moyen pour atteindre les fins qu'il poursuivait; comp. Suppl. 669. Dans Médée, c'est la nourrice qui trace le tableau des souffrances de sa maîtresse et nous voyons le poète employer des moyens analogues dans Alceste et dans Hippolyte.

IV. Les motifs de l'action peuvent être conçus d'une façon synthétique ou d'une manière analytique. Il sont conçus synthétiquement, lorsqu'un personnage fait connaître d'abord les arguments et que le projet en est la conséquence. Cette façon de motiver les actes est particulière aux caractères pondérés; elle est p. ex. propre à Thésée dans les »Supplices«. La façon analytique de motiver consiste à donner des arguments. Les personnages en proie à de fortes émotions, tels que Lycus, Hercule, Pentée et Achille, motivent analytiquement leurs actes.

V. Lorsque les personnages font connaître leurs projets pendant qu'ils son agités par des émotions violentes, Euripide sait dépeindre en maître l'association des idées dont découle la décision. On chercherait vainement des exemples analogues dans Eschyle ou Sophocle. Si les anciens prétendaient qu'Euripide montre les hommes tels qu'ils sont en réalité, c'est parce que le premier il a compris et représenté sur la scène la vie psychique

dans son mouvement continuel et qu'il s'est servi du principe de l'association des idées.

VI. Lorsqu'un personnage doit prendre une décision incompatible avec son caractère, le poète s'abstient de motiver son acte. Euripide évite parfois de donner les motifs d'un acte pour ne pas troubler l'économie de la tragédie. C'est pourquoi Hécube ne comprend pas les paroles de Talthybios et qu'Hélène parle d'une façon peu claire avec Teucer. Ne sachant donner la vraie raison d'un acte, Euripide en donne parfois une explication fictive.

VII. Euripide se contredit parfois. Quand il le fait, c'est pour les raisons suivantes:

1) pour indiquer la tendance que poursuit la tragédie (comp. Les Héraclides);

2) pour rendre la situation plus dramatique (comp. Les Héraclides, Hercule furieux, Les Troyennes);

3) parfois deux personnages de la tragédie partent de principes différents (Andromaque, Hécube, Iphigénie en Aulide). Le poète à recours à ce moyen pour rehausser le caractère tragique d'un héros.

4) dans certaines tragédies, surtout dans celles qui se composent de deux parties (Hippolyte, Andromaque, Oreste), le héros a une autre mission à remplir dans la seconde partie que dans la première; néanmoins son caractère reste le même;

5) désirant donner à un acte un caractère plus humain, le poète le motive autrement avant son exécution que dans les parties suivantes de la tragédie. Ainsi dans Médée, il se sert de la fiction que Médée n'a pas tué volontairement ses enfants, mais qu'elle y a été contrainte. Il a recours aux mêmes moyens dans Iphigénie en Aulide.

VIII. Beaucoup plus qu'Escyle et Sophocle, Euripide tâche de rendre l'action vraisemblable. Ainsi on voit deux personnages réfléchir sur les moyens d'exécuter un projet, discuter toutes les possibilités de le réaliser et les écarter les unes après les autres, de sorte qu'il ne reste plus qu'un seul moyen à prendre.

IX. Lorsque Euripide veut exercer sa critique sur un personnage mythique ou sur un dieu, il ne change pas la forme ancienne du mythe. Il exprime seulement dans une ou deux scènes, son opinion sur le héros de la tragédie (p. ex. dans Alceste et dans les Bacchantes).

---

6. ŁEMPICKI Z.: **Pindar w świetle sądu literackiego wieków XVII i XVIII.** *(Pindare jugé par les gens de lettres du XVII<sup></sup>*

Au milieu de débats, de disputes et de controverses, on voit se former dans le courant du XVII$^e$ et du XVIII$^e$ siècle, une opinion littéraire sur Pindare, qu'on pourrait définir comme un mythe critique, soit comme un mythe ou une légende relevant du domaine de la critique littéraire. On s'aperçoit par conséquent que ces formes primitives de la poésie peuvent elles-mêmes trouver une application dans la critique littéraire, à côte de celles dont je me suis efforcé de démontrer ailleurs la présence (v. »Przegląd warszawski«, fascic. 34/35 et »Euphorion«, t. 25). Un mythe ou une légende de ce genre se forme pour ainsi dire spontanément; il n'est pas le produit d'une création consciente, comme nous l'observons actuellement chez certains critiques et historiens de la littérature allemande, pour ne nommer que l'ouvrage bien connu d'E. Bertram sur Nietzsche, qui porte en sous-titre le mot »légende«. Le culte de Pindare que professaient les uns, comme les violentes diatribes auxquelles se livraient les autres, s'expliquent en grande partie, ainsi que nous le verrons, par l'ignorance et par le manque de connaissance du texte original des oeuvres du poète. De plus, ces opinions contradictoires révèlent une connaissance très imparfaite de l'histoire et des conditions dans lesquelles se déroulait la vie en Grèce. On ne peut que s'étonner de voir que des gens qui ne connaissaient rien ou peu s'en faut de la poésie de Pindare, se livraient à des polémiques acharnées pour en définir le caractère. Différentes thèses et opinions concernant l'esthétique se manifestent à ce propos et l'on voit se heurter des théories opposées, néanmoins il est toujours question d'une personnalité plongée dans l'obscurité, d'un homme plus ou moins inconnu, d'une silhouette mal définie et pour ainsi dire effacée. On a l'impression d'assister à une discussion sur la beauté d'une personne dont on ne connaîtrait que de mauvais portraits ou des photographies fort mal retouchées. Peu à peu, la personnalité du poète grec se dégage de ce mythe critique avec plus en plus de force et de netteté. C'est du reste un phénomène banal lorsqu'il s'agit d'une grande individualité artistique, d'autant plus qu'aujourd'hui encore

les opinions sur Pindare sont assez divergentes. Wilamowitz (»Pindaros«, p. 11, note) a certainement raison de dire qu'une grande figure comme Pindare ne se détache nettement que sur le fond des idées et des opinions, qu'émettent sur elle différentes personnes.

Le XVII[e] et le XVIII[e] siècle dont je m'occupe à présent, ne disposaient pas de connaissances philologiques suffisantes pour étudier et apprécier Pindare, aussi la façon dont ils le jugent, est-elle plutôt caractéristique pour leur attitude envers la réalité artistique dans le domaine de la poésie, que pour les métamorphoses qu'a subies la figure du poète. En effet, celui-ci doit retenir surtout l'attention parce qu'il a fourni une occasion qui permettait à ces différentes opinions de se manifester, mais non parce qu'il eût été lui-même l'objet d'une étude approfondie.

1) Par le fait d'avoir donné une caractéristique brillante du poète dans la deuxième strophe de l'ode II, livre IV (»Pindarum quisquis« etc.), Horace a plutôt défini le genre du talent poétique de Pindare et fourni une base à la topique critique des siècles suivants, à commencer par Quintilien (Instit. X. 1, 61). Il a inauguré ainsi la série de jugements et de caractéristiques concernant Pindare, mais en écrivant la première strophe de l'ode, il n'a pas mis fin aux imitations de son oeuvre. Les humanistes s'intéressaient vivement à Pindare. La première édition imprimée de ses poésies parut en 1513 chez Aldus. A l'époque de la Réforme, ses poésies étaient commentées pour le contenu moral des sentences et l'on voit souvent des écrivains plus récents en faire autant. C'est p. ex le cas pour Bacon de Vérulam (De dign. VIII, 1), pour Herder, arrivé à un âge plus avancé, voire même pour les commentateurs du XIX[e] siècle. Dans son »Historia poetarum« (Bâle 1545), L. G. Gyraldus résume, non sous y mêler pas mal de matière anecdotique, les connaisances des humanistes de la Renaissance sur Pindare. Il ne manque cependant pas de relater d'assez nombreuses anecdotes. On peut se rendre compte par l'»Aristologia Pindarica« (1566) de M. Neander, des idées qu'on se faisait sur le poète dans les milieux humanistes de Wittenberg, qui subissaient l'influence de Mélanchton. L'histoire de la réception des oeuvres de Pindare est encore à écrire. W. Koch a jeté beaucoup de lumière sur cette question dans la revue »Euphorion«, t. 28 (1927), p. 195 et suiv.

Ce n'est qu'à partir de Ronsard que l'oeuvre de Pindare devient vraiment un élément actif dans la poésie moderne. D'accord avec son programme littéraire, Ronsard s'applique à imiter Pindare et, pour définir cette manière poétique, il invente le terme »pindariser«. En dépit des railleries de Rabelais, le mot est bientôt admis dans la terminologie littéraire, même en dehors de la France. On voit naître un genre littéraire spécial, l'»ode pindarique«, genre qui d'habitude a autant de commun avec Pindare, que la poésie anacréontique avec Anacréon. Cette ode est une des manifestations les plus caractéristiques pour l'époque du »baroque«, ainsi que pour la style exubérant et emphatique de cette période. Erasme Schmid, un Allemand de Wittenberg, issu par conséquent du berceau du culte de Pindare à l'époque de l'humanisme, a préparé en 1616 une édition de ses oeuvres que Wilamowitz trouve à peu près correcte. Il tâche de connaître la structure intime des odes de Pindare et de saisir leur caractère encomiastique, en faisant usage de catégories empruntées à la rhétorique. Herder raillera un jour ces efforts.

Dans le livre V de sa poétique (1561), J. C. Scaliger a reproché le premier le manque de goût à Pindare qu'il compare avec Virgile, l'auteur qu'il apprécie le plus. Mais c'est au XVIII$^e$ s. que les discussions sur notre poète sont les plus vives en France. On y voit des accusateurs se présenter à côté de défenseurs et ces débats entre le criticisme français et Pindare, constituent un épisode très intéressant la vie littéraire en France. On retrouve en effet dans cette discussion beaucoup de traits caractéristiques pour la culture artistique de ce pays et pour l'esprit français en général. Quoique les oeuvres de Pindare eussent trouvé un écho en France par l'intermédiaire de mauvaises traductions et d'imitations médiocres qui pullulaient au XVII$^e$ et au XVIII$^e$ siècle dans la littérature de ce pays, comme celles abondaient en Allemagne, en Angleterre et en Italie, leur ton pathétique devait cependant plaire aux Français. Néanmoins, la structure de ces vers leur paraissait en contradiction avec les idées fondamentales sur la poésie en général et en particulier avec celles du XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle.

Ainsi que l'observe Racan, le biographe de Malherbe, celui-ci s'est déjà déclaré ennemi du »galimatias« Pindarique. Nous sommes ici en présence d'une première définition extrêmement carac-

téristique, qui servit pendant longtemps en France à caractériser la poésie de Pindare. Nous voyons employer pour la définir, un mot dont l'étymologie est peu claire, mais qui exprime le chaos et la confusion. Pindare devient bientôt un des principaux héros de la fameuse »Querelle« et c'est à propos de lui que Ch. Perrault (Parallèle, 1668—1698, IIe partie, IIIe dialogue) et Boileau croisent les armes pour servir la critique littéraire. Perrault raille le pindarisme et s'en prend au »galimatias impénétrable«, tandis que Boileau défend le poète dans son »Discours sur l'ode«. C'est là un phénomène extrêmement caractéristique pour la polémique à propos de Pindare à cette époque, que les deux adversaires se reprochent réciproquement l'ignorance et le manque de compréhension du texte original. Ils s'en réfèrent l'un et l'autre à Jean Benoît, qui en 1620 a publié une édition assez répandue et commentée des oeuvres de Pindare. Boileau traite Perrault d'ignorant et les passages que celui-ci appelle »galimatias«, passent aux yeux de celui-là pour de »nobles hardiesses«. Boileau n'hésite pas dans son apologie de Pindare à en appeler à la théorie du »furor poeticus« (il le dit »entraîné du démon de la poésie«). Comprenant la difficulté de défendre son opinion, Boileau a recours à un subterfuge aussi habile que significatif qu'il emprunte à son »Art poétique«, où il a introduit l'idée d'un »beau désordre« dans la caractéristique de Pindare. Ce terme nouvellement forgé est d'une très grande importance pour l'apologie de Pindare et pour la théorie de l'ode en général. Boileau a certainement subi l'influence des oeuvres de Pseudolonginus qu'il avait traduites, lorsqu'il tente de saisir le caractère de la poésie de Pindare. Il tâche même d'y trouver des arguments pour défendre le poète et relate non sans quelque astuce, l'opinion sur Pindare que contient le traité sur le sublime. C'est ainsi que les principes fondamentaux de la poétique de cette époque sont groupés autour de l'individualité artistique de Pindare; ils concernent aussi bien le contenu (le sublime), que la forme de sa poésie (le beau désordre).

Dans son »Discours sur la poésie« (1707), Houdart de la Motte tâche de donner une définition exacte de ce qu'il faut entendre par le »beau désordre«, expression employée par Boileau. Il en cherche l'origine dans l'enthousiasme, de sorte que la notion de celui-ci à ce point caractéristique de l'esthétique et de la poétique du XVIIe et du XVIIIe siècle (Shaftesbury, Hemsterhuis, les préromantiques),

surgit à la surface du problème de Pindare. Cependant de la Motte conseille de ne pas imiter Pindare, car il est partisan du principe de »l'ordre« sur lequel repose l'esthétique rationnelle. Le grand problème de la poétique et de la critique au XVIIIe siècle en ce qui concerne Pindare (et aussi Shakespeare), consiste à résoudre la question de savoir comment il est possible de concilier la grandeur de ce poète, qu'on admettait souvent uniquement par snobisme, avec le principe de l'ordre et avec les règles de l'esthétique rationnelle.

2) Le nom de Pindare n'était souvent qu'un vain mot dans les débats sur cette question au XVIIIe siècle. Les discussions sur le génie qui commencèrent au début du XVIIIe siècle, discussions d'une importance capitale pour l'esthétique de l'époque, jettent un flot de lumière sur la personne du lyrique grec. Addison qui le premier l'appelle ainsi, établit dans un fascicule du »Spectator« paru en 1711, que Pindare était un génie de tout premier ordre. Comme le fait dans la suite W. Congreve (Works, 1761, III, 429), de même Addison fulmine contre les »pindaristes« qui étaient un vrai fléau de la poésie et dont l'influence néfaste se faisait sentir pas seulement en Angleterre. (Il faut peut-être faire une exception pour Cowley). La lutte contre les auteurs imitant superficiellement Pindare devient partout à cette époque la grande tâche de la critique littéraire vraiment sérieuse. En Italie également, les imitations de Pindare étaient très en vogue et le poète y était l'objet d'une grande admiration. Gravina (1692) n'a pas ménagé à Pindare les plus grands éloges, et Muratori a essayé dans sa »Perfetta Poesia« (1706) de saisir le vrai sens de l'art du lyrique grec. Il a peut-être été le premier à demander qu'on étudiât sa poésie en tenant compte des données historiques.

Le conflit entre les tendances rationalistes et les courants irrationnels, conflit qui caractérise l'esthétique et la poétique du XVIIIe siècle, n'a pas tardé a avoir une répercussion sur la façon de comprendre l'individualité artistique de Pindare. Au commencement de l'ode où il chante l'Océan (1728), E. Young explique le manque de compréhension pour Pindare par l'absence de bon goût (l'idée du bon goût qui représente dans une certaine mesure le complément du génie, était en effet un des principes fondamentaux de l'esthétique de l'époque). Les principes, respectivement les préjugés de l'esthétique rationaliste, sont encore très fortement

ancrés dans l'esprit de Young, qui s'efforce de montrer qu'il y a tout au moins autant de logique dans les poésies de Pindare que dans les oeuvres d'Aristote et d'Euclide. Nous voyons que le poète anglais ne recule devant aucun argument pour défendre Pindare. Gotlieb Willamow, poète et auteur de dithyrambes vivant à Toruń, qui a chanté les hauts faits de Sobieski, a tâché de prouver le bien fondé de cette opinion aussi exagérée que symptomatique. Il tenta de le faire dans le programme du lycée de Toruń, intitulé. »Demonstrata veritas judicii Youngiani de logica Pindari«, paru en 1763, mais malheureusement perdu depuis. Dans son »Essay on Pope« (1756), J. Warton, un connaiseur de la culture classique, a tâché de démontrer dans une polémique avec Perrault, que le style de Pindare est aussi claire que facilement compréhensible. Young devenu vieux, publie en 1759 les célèbres »Conjectures on the original composition«. C'est un ouvrage fondamental quand il s'agit de connaître l'origine des idées nouvelles sur la poésie, de saisir en quoi consiste le génie poétique et d'apprécier l'originalité d'une oeuvre. Or, voici que Young apparente Pindare à Shakespeare et qu'il le considère comme le type d'un génie. Cette comparaison, comme en général les idées de Young sur la poésie, devaient avoir une répercussion profonde dans la poétique allemande de la »Sturm- und- Drangperiode«. Le fait d'avoir comparé Pindare à Shakespeare est d'abord extrêmement caractéristique, parce qu'il constitue une tentative très hardie consistant à juger des oeuvres littéraires en les rapprochant les unes des autres; il est cependant surtout intéressant, parce que la critique qui appréciait ces deux poètes, se trouvait dans une situation très difficile en présence des règles de l'esthétique rationaliste et parce que leurs oeuvres lui servaient d'arguments pour combattre ces règles.

3) Les débats sur Pindare continuent en France pendant presque tout le XVIII$^{e}$ siècle. On les suit avec le plus vif intérêt et ne manque pas d'y mettre beaucoup d'acharnement. L'abbé Fraguier (1711) (dont J. Bołoz-Antoniewicz nous entretient dans son introduction aux oeuvres de J. Schlegel), ainsi que l'abbé Massieu (1718—1719), l'un et l'autre académiciens, s'efforcent de défendre Pindare dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et de réfuter les objections que lui avait faites Perrault. Fraguier appelle Pindare un des plus grands génies du monde; reste à savoir

cependant quel est le vrai sens du mot »génie« en français. Quant à Massieu, il essaie de justifier les passages obscurs ou peu clairs dans ses poésies par notre ignorance des conditions de la vie en Grèce. L'on oppose sans cesse Horace a Pindare à dans cette polémique menée en France l'on se fait d'Horace une arme contre Pindare. C'est là un phénomène très caractéristique pour l'époque du pseudo-classicisme et il suffit de rappeler à ce propos le passage du »Temple of Fame« de Pope, en rapport avec cette question. Aussi bien dans la critique que dans l'apologie, on voit se traduire l'inaptitude à saisir les traits essentiels et caractéristiques de la poésie de Pindare, traits qui paraissent absolument étrangers à l'âme française, comme le reconnaissent d'éminents critiques français et des connaisseurs de l'antiquité (v. E. Egger, L. Vitet, L. Bertrand et R. Canat). Cette polémique se sert d'une série d'objections sans cesse répétées et l'on voit la question concernant les digressions de Pindare y occuper une place très importante. Marmontel reproche encore dans sa poétique (1767), le manque d'unité à Pindare, toutefois il est vertement réfuté par d'autres. Les restrictions de Marmontel qui est encore dans les traditions de la critique rationaliste, ne sont cependant que peu de chose si l'on veut les comparer avec l'attaque violente, pour ne pas dire brutale de Voltaire dans l'ode intitulée »Galimatias Pindarique«, où il raille sans pitié le genre du talent de Pindare qui consisterait à »parler beaucoup sans rien dire« et où il se moque du snobisme de ses admirateurs. Dans l'article »Flatterie« qu'on trouve dans le dictionnaire, Voltaire l'accuse d'avoir été un flatteur, reproche qu'on rencontre souvent dans les critiques de Pindare au XVIII$^e$ siècle. Le Clerc le lui avait déjà fait et Gottsched l'a répété ensuite. Dans l'article »Pindarique« qu'il écrivit pour l'encyclopédie, Diderot a raison de dire, que lorsqu'il est question de Pindare on ne pense plus à l'individualité concrète de l'artiste, mais on entend une idée vague d'enthousiasme. Comme il résulte des preuves que nous venons de fournir, cette idée ou opinion s'est formée d'une façon vraiment bizarre. Dans un discours académique prononcé en 1768, Chabanon, un traducteur de Pindare, s'efforce de montrer qu'on ne saurait comprendre notre poète qu'à demi, sans qu'il fût accompagné de musique. Ainsi qu'il résulte des réflexions de Diderot, publiées en 1772 dans la »Correspondance littéraire«, cet auteur a peut-être le mieux compris de tous les contemporains, la

structure des odes et des strophes de Pindare. Il aperçoit, pour ainsi dire, deux âmes dans Pindare: d'abord la raison qui conçoit le plan de l'oeuvre, puis le génie qui l'exécute. Il n'est par conséquent pas possible de pénétrer dans le mystère du génie créateur du poète, sans avoir recours à la raison. Et Fr. Vauvilliers qui publia en 1772 une étude sur Pindare, dit avec justesse que la tradition de l'opinion de Perrault continue toujours à vivre en France, aussi demande-t-il que l'étude des oeuvres de Pindare tienne compte de l'époque où il a vécu. Dans les »Voyages du jeune Anacharsis« (1778), Barthélemy à fait droit dans une certaine mesure à ces réclamations. Il a tenté de plus d'expliquer le style de Pindare ou plutôt de l'excuser, en invoquant l'esprit national de la Grèce en général et le tempérament grec en particulier. La Harpe a fortement insisté dans son »Cours« (1799) sur la nécessité de comprendre Pindare en tenant compte de l'esprit de son temps. Il fait également des restrictions sur les digressions de Pindare, mais il ne cache pas, que tout ce qui plaisait aux Grecs ne doit pas nécessairement plaire aux Français.

La lutte de l'esprit rationaliste français contre le génie de Pindare qui ne parvenait pas le plus souvent, à en soulever le voile, aboutit en définitive à une tolérance relativiste et à faire table rase des partis pris et de certaines conventions de l'esthétique rationaliste, ainsi que du principe de »l'ordre« Pindare est au fond resté étranger à la mentalité française, en dépit de certaines tentatives hardies entreprises par Le Brun pour s'assimiler le style de sa poésie et malgré l'admiration qu'elle inspirait à André Chénier.

4) Bien différente était l'attitude qu'avait prise l'opinion littéraire allemande à l'égard de Pindare. On partait en Allemagne d'autres principes pour le juger et le milieu psychologique ambiant y était tout autre. On y assiste à l'assimilation de l'esprit de Pindare et on le voit fournir la sève dont se nourrira la poésie nouvelle. Les Allemands du XVIII-e siècle vivaient vraiment la poèsie de Pindare. C'est pour eux, sous une forme littéraire, une expérience émotionante et profonde.

Dans ses réflexions sur la traduction de la IX-e ode pythique qu'on trouve dans les annexes accompagnant les «Briefe über die Merkwürdigkeiten der Litteratur» de Gerstenberg, J. F. E. Schönborn, un homme de lettres peu connu, insiste sur les

affinités entre l'esprit grec et la mentalité allemande. Il appuie sur le lyrisme allemand et anglais, qu'il considère comme caractéristique pour la culture de l'esprit des deux peuples et qu'il refuse aux Français. Ainsi les débats sur Pindare sont transportés sur le terrain international. Dans les «Briefe die neueste Litteratur betreffend» (chap. 51) Lessing n'admire qu'avec réserve le plan général des odes de Pindare, tandis que Wieland apprécie beaucoup le culte de la grâce dans la XIV-e ode olympienne. Dans l'introduction qui précède la traduction des Psaumes, J. A. Cramer compare Pindare au Psalmiste, comparaison qu'en rencontre fréquemment lorsqu' il est question de notre poète. Il fait observer que, comme les Psaumes ont été dictés par le sentiment, on n'y trouve pas de digressions, tandis que les odes de Pindare sont l'expression de l'imagination. Il fallait attendre relativement longtemps avant qu'on essayât de découvrir le mystère de l'oeuvre du poète, en faisant appel à l'imagination créatrice.

La sincérité, voire même la tendresse avec laquelle on parle de Pindare au XVIII-e siècle, est extrêmement caractéristique pour l'attitude de l'opinion littéraire allemande à l'égard du poète. J. G. Hamann, «le Mage du Nord», l'appelle un des enfants issu de son sein, aussi s'en réfère-t-il à lui et le cite-t-il à tout propos. Dans un style paradoxal et embrouillé, il définit le pindarisme comme quelque chose d'obscur et de difficilement compréhensible. Herder qui échangeait des pensées sur Pindare avec Hamann, l'appelle son «ami de jeunesse». Comme Hamann, il se plonge dans son étude et prépare dès sa prime jeunesse un ouvrage sur le poète (j'ai moi-même des copies de fragments et d'essais peu réussis en rapport avec ce livre). Il voudrait connaître son âme à fond pour exposer systématiquement son oeuvre et rendre accessible aux Allemands ce «livre fermé pour eux». Quoique Herder n'eût pas écrit l'ouvrage sur Pindare qu'il se proposait de composer dans sa jeunesse, néanmoins les pensées et les réflexions sur le poète qu'on trouve dans ses différentes oeuvres, pourraient fournir l'étoffe d'une étude aussi ample que sérieuse sur le lyrique grec. Les réflexions sur l'ordre, respectivement sur le de manque d'ordre dans la structure des odes de Pindare, ne sont qu'un non-sens suivant Herder, aussi croit-il qu'il importe de les étudier en se plaçant au point de vue de

l'imagination créatrice du poète et qu'il n'est pas permis de les analyser en appliquant les catégories de la raison du critique. Herder est convaincu et insiste avec force sur l'idée, que Pindare est un grand artiste, le plus grand artiste peut-être, dont l'oeuvre est une création homogène et fermée en elle-même, qui porte à dessein l'empreinte très nette de l'individualité de son auteur. Le fait que Herder a écrit dans la revue «Wandsbecker Bote» une longue critique sur l'édition des oeuvres de Pindare publiée en 1773 par C. G. Heyne, prouve suffisamment que son intêret pour le lyrique grec ne découlait pas uniquement d'un pur dilenttantisme. Nous apprenons par cette critique que Herder était très au courant des problèmes de la philologie pindarique et qu'il s'orientait parfaitement dans ces questions, du moins pour son époque. Il salua avec joie la publication de l'ouvrage de Heyne dans lequel il croyait reconnaître enfin les traits inaltérés du poète. L'influence exercée par Heyne sur les études concernant Pindare a réellement été très grande. Il ne faut pas perdre de vue en effet, qu'il comptait parmi ses élèves des hommes tels que Grodeck, W. Humboldt et J. G. Schneider, qu'André Chénier admirait son édition des oeuvres du poète et que Hölderlin se servait de la grande édition de Heyne parue en 1798 en faisant ses traductions.

Arrivé à un âge plus avancé, Herder combattait l'opinion suivant laquelle la poésie de Pindare se distinguerait par l'exubérance des sentiments et par une sorte d'ivresse. Il en explique le ton par les circonstances dans lesquelles furent composées les différentes oeuvres du poète. Herder lui-même a cependant contribué à convaincre le jeune Goethe ainsi que toute la jeune génération, que Pindare avait été l'initiateur de cette exubérance. En effet, d'accord avec l'opinion de Young, Pindare était pour les jeunes, à côté de Shakespeare, l'expression du génie, de la fougue et de l'ardeur. Herder avait encouragé Goethe à rivaliser avec Pindare en imitant son rythme, son exubérance et la richesse de ses descriptions. Fidèle à l'esprit de son pragmatisme littéraire, il affirmait que Pindare posséde une grande valeur éducative pour la langue allemande, dont il qualifiait le caractére de »dorique«, et pour le génie allemand. Il imposa en conséquence le culte de Pindare à la jeune génération dont il était le chef

spirituel. Il croyait y trouver en effet un modèle digne d'être imité et une source de sensations littéraires. Aussi le jeune Goethe écrivait-il en 1772 qu'il »vivait et habitait en Pindare«, qu'il l'admirait, qu'il voyait en lui l'incarnation de ses efforts poétiques. Dans ces odes, il pêchait adroitement des citations qui exprimaient, selon Young et d'accord avec lui, le mépris de la science et l'admiration pour la puissance créatrice, Il était saisi d'enthousiasme par la magnifique envolée et par les phrases sublimes de la poésie pindarique, il y cherchait la source même de l'art, car en dehors de l'élan du génie de Pindare et en dehors de la dynamique propre à ses odes, il avait appris d'emblée à apprécier et à admirer la beauté plastique de ses oeuvres. Suivant docilement les enseignements de Herder sur la valeur heuristique de l'étude des chefs-d'oeuvre littéraires, il apprenait à connaître grâce à Pindare les mystères du mythe et le secret de la langue poétique. Grâce à la force titanique des hymnes de Goethe, Pindare put revivre dans la littérature moderne. L'intérêt que le jeune Goethe manifestait pour Pindare et son admiration pour le poète que partageait toute la jeune génération, offrent beaucoup d'analogies avec l'attitude qu'avait prise envers lui Mickiewicz, plus jeune, quand son talent était déjà plus mûr. Cette attitude a été suffisamment mise en lumière par le livre de Mr T. Sinko sur «Les traditions classiques d'A. Mickiewicz», («O tradycjach klasycznych A. Mickiewicza», 1923). A l'époque du classicisme comme durant la période romantique, Pindare était l'intime des poètes et des critiques allemands, quoique Schiller n'eût pas pris contact direct avec ses oeuvres. W. Humboldt qui a traduit les odes, s'appliquait a reproduire leur rythme et préparait une étude sur le poète; de leur côté, les frères Schlegel, disciples de Heyne, en parlent beaucoup dans leur correspondance. Quant à W. Schlegel, élève reconnaissant et perspicace de Herder pour la façon de juger une oeuvre littéraire, il a donné dans ses leçons faites à Berlin (1803) l'esquisse fragmentaire d'une analyse du génie créateur de Pindare, esquisse qui permet de se rendre compte des progrès réalisés au début du XIX-e siècle en Allemagne par les études sur le lyrique grec et de juger combien la compréhension de son oeuvre était avancée dans ce pays. La traduction des odes de Pin-

dare par Hölderlin et les Festgesänge (1827—35) de Platen prouvent à quel point Pindare est demeuré proche à l'âme allemande, également au XIX-e siècle.

---

7. RYBARSKI R.: **Gospodarstwo księstwa oświęcimskiego w XVI wieku.** ***(L'économie du Duché d'Oświęcim au XVI-e siècle).*** Présenté dans la séance du 20 mars 1930.

La monographie ici résumée s'appuie sur l'étude de trois espèces de sources. Elle tient compte notamment des livres de comptes, des recettes et des dépenses entre 1508 et 1548; elle s'appuie sur les inventaires des années 1508, 1549 et 1557; enfin elle étudie les résultats des inspections qui eurent lieu en 1564 et en 1569. Chacune de ces sources complète en quelque sorte les autres. Il faut attribuer le plus d'importance aux livres de comptes dans lesquels sont indiquées les recettes et les dépenses, vu qu'ils permettent de connaître dans les détails les opérations financières en rapport avec l'économie du Duché d'Oświęcim. Les inventaires nous renseignent sur les ressources, sur la façon d'exploiter les propriétés, sur la quantité de gros et de menu bétail et sur les revenus en produits naturels. Enfin, les registres d'inspection nous font connaître les différentes modifications que l'économie du Duché d'Oświęcim a subies pendant la seconde moitié du XVI-e siècle.

Les revenus dont disposait le Duché d'Oświęcim provenaient de trois sources différentes. On les trouvait dans l'exploitation agricole, dans la pisciculture et l'exploitation des moulins, enfin dans les fermages et dans différentes entreprises. L'exploitation agricole s'étendait à 6, respectivement à 7 propriétés ainsi qu'à 11 villages. Elle n'a guère été changée pendant la première moitié du XVI-e siècle et ce n'est que dans le courant de la seconde, qu'on établit 4 villages dans des terrains défrichés situés dans le Sud, à proximité de Żywiec. On peut cependant noter certains progrès. On achète de moins en moins de produits indispensables à l'exploitation des terres, car la culture des champs prend une plus grande extension. C'est la corvée qui joue le rôle le plus important, néanmoins elle n'est pas exactement déterminée pour la plupart des villages. Les charges qui pèsent sur les

paysans augmentent progressivement et l'on voit imposer à ceux-ci des obligations auxquelles ils n'étaient pas astreintes autrefois. Les territoires faisant partie du Duché sont de mieux en mieux cultivés, de sorte que le nombre des terres incultes dont l'étendue était considérable au début du XVI-e siècle, commence à diminuer. Le nombre de gros paysans et surtout celui de petits cultivateurs établis dans les villages va en augmentant. Le travail salarié ne joue qu'un rôle secondaire; on emploie cependant ce genre de main d'oeuvre dans quelques fermes peu éloignées de la ville. Quoique les charges arbitrairement imposées, deviennent plus lourdes, on ne saurait en conclure que la situation économique des paysans soit précaire. En effet, lorsqu'on compare la quantité du gros et du menu bétail réparti dans les fermes et les villages faisant partie du Duché, on ne tarde pas à s'apercevoir que les paysans disposent d'un bien plus grand nombre de bestiaux et que leurs exploitations agricoles sont bien dotées.

La production agricole du Duché d'Oświęcim est caractérisée par le fait qu'elle n'est pas destinée à être écoulée sur les marchés. Néanmoins, plus on se rapproche de la moitié du XVI-e siècle, plus on vend de produits et de ceréales, quoiqu'ils agisse surtout de blé fourni à des moulins.

La pisciculture est l'exploitation la plus importante et la plus intéressante dans le Duché d'Oświęcim. Nous avons affaire ici à l'exploitation des étangs d'après une méthode déterminée. Les procédés techniques employés dans la pisciculture sont à la hauteur de la tâche; ils sont même plus perfectionnés que dans les autres parties de la Pologne. Cette exploitation est une entreprise éminemment capitaliste; elle réclame de grands frais pour entretenir et creuser les étangs, pour se procurer de l'alevin et pour transporter les poissons. La corvée n'y joue qu'un rôle peu important. Voici comment on procède à l'élevage des poissons: l'alevin provenant de frayères situées soit dans les propriétés du Duché, soit dans les villages voisins, est introduit dans des étangs où il grandit. Après deux ans, les poissons sont transportés dans les étangs dit «principaux» où on les laisse pendant deux autres années, de sorte qu'ils atteignent la taille requise et peuvent servir aux besoins de la cuisine. On élève des carpes ainsi qu'un certain nombre de brochets, de corassins et de per-

ches. Le poisson est généralement envoyé à la cour du roi à Cracovie où il est transporté dans des bannetons. Lorsque vient une année où par hasard on n'envoie pas de poissons à la cour, les bénéfices équivalant à environ 12,000 florins que permet de réaliser la vente, sont supérieurs à tous les autres revenus dont dispose le Duché.

Parmi les autres recettes, il faut nommer les droits de douane comme une source importante de revenus (300 à 400 florins). Il s'agit de droits perçus à Oświęcim sur les marchandises transportées par terre et par eau, puis des droits sur les produits importés par terre qu'on perçoit à Kęty. Les revenus que donnent les douanes n'augmentent cependant pas dans de fortes proportions; au contraire, si l'on tient compte de la dépréciation progressive de l'argent, on les voit plutôt diminuer. On peut en dire à peu près autant du cens payé par les tenanciers exploitant des champs et des jardins, des différentes redevances imposées aux villes et aux villages, ainsi que des taxes dont étaient frappés les artisans. Ces redevances dont le montant était invariable, n'augmentaient pas à mesure que diminuait la valeur de l'argent. Il se pourrait que c'est précisément pour cette raison qu'on augmentait la corvée et les redevances payées en nature.

Dans le courant de la première moitié du XVI-e siècle, on voit s'accroître le nombre des cabarets et des moulins. L'installation d'une scierie à Kobiernice fait augmenter les revenus dans une certaine mesure. Mais ce sont les produits agricoles qui vers 1550 représentent la source la plus importante de revenus. A côté des peaux, du suif et de la laine, on vend de plus en plus souvent du blé destiné aux moulins, du beurre, des poissons et des planches, pour des sommes parfois très fortes. On parvient ainsi à compenser la diminution des revenus tirés des douanes, du régime censitaire et des fermages et à contrebalancer les conséquences de la dépréciation de l'argent.

L'auteur traite ensuite des dépenses qu'entraînaient les travaux de construction du château, travaux qui engloutissaient parfois de fortes sommes. Les livres de comptes nous renseignent exactement sur les besoins de l'économie du Duché d'Oświęcim, de sorte que nous pouvons dresser une liste des employés occupés au château et connaître leurs appointements. Ils nous informent ensuite sur les fluctuations des salaires et sur le prix des

marchandises; nous leur devons enfin la connaissance des conditions dans lesquels était placé le commerce. Suivant l'auteur, l'économie du Duché s'inspirait au XVI-e siècle de méthodes appropriées; elle était soucieuse des intérêts du roi et tâchaît de lui assurer des revenus. Peu à peu on la voit entrer en rapports commerciaux suivis avec d'autres économies, néanmoins la production n'est en général pas toujours destinée à être écoulée sur le marché. D'autre part, on voit le Duché s'approvisionner en nombreux produits sur le marché, de sorte que son économie est loin d'être un système économique fermé se suffisant à lui-même.

Malgré les fortes sommes affectées à l'entretien du château, l'économie du Duché d'Oświęcim est d'un bon rapport. On s'en aperçoit, en comparant les revenus en argent et en produits, avec les dépenses.

L'auteur a entrepris l'étude de l'économie du Duché d'Oświęcim, convaincu qu'on ne pouvait connaître les conditions économiques à une époque reculée, qu'à condition de s'appuyer sur des livres de compte. En effet, ceux-ci permettent de se renseigner sur les formes classiques de l'économie à une époque donnée et de se faire une idée de l'économie d'une ferme, d'un village, d'une ville, d'une entreprise minière etc. Nous pouvons entreprendre cette tâche pour le XVI-e siècle, d'autant plus que les archives ont conservé un grand nombre de matériaux précieux, concernant cette époque. Ce n'est que quand nous disposerons d'une série de monographies sur ces questions, que nos idées sur l'histoire de l'économie au XVI-e siècle deviendront plus complètes et que les généralisations s'appuieront sur des faits. La monographie ici résumée se propose précisément de faciliter ce genre de recherches.

---

8. STERNBACH L.: **Parerga.** ***(Epicharmos 169).*** Présenté dans la séance de 13 janvier 1930.

L'auteur analyse le fragment 169 d'Epicharme (Kaibel): *ἀγρὸν τὰν πόλιν ποιεῖς*, qui fait partie de la littérature parémiologique (*ἐπὶ τῶν παρανομούντων*) et tâche de fournir la preuve que les explications qui interprètent le sens du mot *ἀγρὸς* comme »vil-

lage« sont inexactes. On se rapproche d'une interprétation juste en s'appuyant sur le texte jusqu'ici inexploité de Nicéphore Basilakes Progymn. 11: *ἤροσε Μακεδὼν νεανίας τὴν τοῦ Διονύσου, τὴν τῆς Σεμέλης, οὐχ ἵνα πάλιν ἀναδοίη σπαρτούς, ἀλλ' ἵνα μηδ' ἴχνος ὑπολείποιτο πόλεως· ἄλλος οὗτος τῆς Μακεδόνων ὠμότητος ἄροτος, εἰς ἀγρὸν τὴν πόλιν μετασκευάζων.* L'auteur s'en réfère à ce témoignage pour constater qu'il faut comprendre les mots *ἀγρὸν τὰν πόλιν ποιεῖς*, comme une invective adressée à un chef militaire inconnu, qui ayant pris une ville, a représenté d'une façon symbolique la destruction de celle-ci en labourant un champ.

Ce symbole était considéré par les Grecs comme un acte de barbarie, néanmoins Alexandre le Grand s'en est servi à Thèbes. Les Romains le connaissaient et nous savons par une prophétie de Michée (3, 12) et par une autre de Jérémie (33, 18), qu'il était connu également des peuples de l'Orient.

Il faut probablement attribuer l'exégèse *ἐπὶ τῶν παρανομούντων* à Epicharme même. Il a dû penser en effet, que la personne qui avait prononcé les mots *ἀγρὸν τὰν πόλιν ποιεῖς*, était d'avis qu'on renversait l'ordre des choses établi, en réduisant une ville en un champ labouré.

---

9. STERNBACH L.: **Przyczynki do Hegezjasza z Magnezji.** ***(Contributions à l'étude d'Hégésias de Magnésie).*** Présenté dans la séance du 10 février 1930.

Dans le livre V de son ouvrage »Sur la Mer Rouge«, livre dont nous devons un résumé à Photios, Agatharchide de Cnide fait une longue digression pour railler la diction d'Hégésias de Magnésie, l'initiateur et le représentant le plus en vue de l'éloquence dite »asiatique«. Si Agatharchide se borne aux fragments consacrés à la destruction d'Olinthe et de Thèbes, c'est qu'il a l'intention d'opposer aux extravagances rhétoriques d'Hégésias l'éloquence de vrais Athéniens (Demosthène, Eschine, Stratocle) qui avaient eu également l'occasion d'en parler. Les difficultés auxquelles se heurte l'exégèse et le classement des fragments conservés dans Agatharchide, ne tardent pas à disparaître, dès que nous admettons que nous avons affaire à une anthologie tirée de différentes oeuvres rhétoriques d'Hégésias.

Contrairement à ce qu'à fait Agatharchide, Denys d'Halicarnasse a choisi des fragments de l'histoire d'Alexandre le Grand, pour montrer que même dans une oeuvre historique, la manière rhétorique, mène à un style impossible. La critique mordante de Plutarque (Vit. Alex. 3) qui se manifeste dans le récit, suivant lequel Alexandre naquit le jour où le temple d'Artémis à Ephèse fut consumé par les flammes (ᾧ γ' Ἡγησίας ὁ Μάγνης ἐπιπεφώνηκεν ἐπιφώνημα κατασβέσαι τὴν πυρκαϊὰν ἐκείνην ὑπὸ ψυχρίας δυνάμενον· εἰκότως γὰρ ἔφη καταφλεχθῆναι τὸν νεὼν τῆς Ἀρτέμιδος ἀσχολουμένης περὶ τὴν Ἀλεξάνδρου μαίωσιν), ne pouvait être étayé jusqu'ici par un texte d'Hégésias. L'auteur fourni cependant la preuve que le fragment authentique est conservé dans les *Opuscula* (ed. Walz, Francfort sur le Mein, 1832) d'Eustathe de Thessalonique, sans que celui-ci ait nommé l'écrivain dont il l'a été tiré. Nous lisons p. 46, 51 et suiv.: ὁ δὲ θαυμάσας ἦν ὅτε καιροῦ, εἴπερ ὁ ἐν Ἐφέσῳ ναὸς τῆς Ἀρτέμιδος ἐμπιπράμενος οὐ κατελήφθη πρὸς ἐκείνης καὶ ἐπιλυσάμενος τὸ ἄπορον ἐν τῷ εἰπεῖν, ὡς ἀπῆν ἐκ τῆς Ἐφέσου τότε ἡ δαίμων, πονουμένη περὶ τὴν λοχείαν Ἀλεξάνδρου τοῦ πάνυ, καὶ τότε δηλαδὴ γεγεννημένου ἐν τῇ τῶν Μακεδόνων γῇ, ἐπὶ πλέον ἐζώλισθε τοῦ παρακινδυνεῦσαι ῥητορικῶς. L'analyse critique du texte d'Eustathe nous apprend de plus que les sentences mentionnées par Agatharchides: τίσ δ' ἂν δύναιτο ποιῆσαι τὴν Κύρου δόσιν ἄκυρον, et τόπος δὲ πῶς γένοιτ' ἂν (ὡς γένοιτ' ἂν τόκος comme a raison de dire Eustathe) ἄβατος βάτου περικειμένου, n'ont pas été tirées d'Hégésias mais d'un asianiste dont nous ne connaissons pas le nom.

---

10. ŻUROWSKI JÓZEF: **Dalsze wyniki badań archeologicznych koło kościoła św. Jakóba w Sandomierzu.** ***(Weitere Ergebnisse archäologischer Forschungen in der Nähe der St. Jacobskirche in Sandomierz).*** Présenté le 10 février 1930 dans la séance de la Commission pour l'étude d'anthropologie et de préhistoire.

Die im Jahre 1928 begonnenen Untersuchungen wurden 1929 weitergeführt und beendet. Bei denselben wurde das Vorhandensein von neolithischen, frühhistorischen und mittelalterlichen Fundstellen festgestellt; die neuen Ergebnisse unterscheiden sich daher

nicht wesentlich von den vorhergehenden (Bulletin 1928, Nr. 7—10. I—II), welche jedoch durch Folgendes zu ergänzen sind.

Aus der neolithischen Epoche stammen Scherben der Stichbandkeramik, welche in sekundärer Lage (in einem Massengrab aus historischer Zeit) zusammen mit anderen, weniger charakteristischen Scherben gefunden wurden. Aus gewiß schon zerstörten Fundstellen stammen auch: das Fragment eines Wąchocker Kernes sowie ein Klingenmesser und ein Klingenkratzer aus gebänderten Feuerstein. Der jüngeren Steinzeit werden wohl auch zwei Erdgruben (Nr. 129, 161) angehören.

Es wurden 124 frühhistorische Gräber ausgegraben, (zusammen mit den vorhergehenden 174) und ihr Aussehen unterscheidet sich nicht wesentlich von den bereits beschriebenen. Ausnahmsweise (Grab 120 b) fand man ein Skelett, welches wahrscheinlich absichtlich in hockender Stellung gelegt worden war. Die Mehrzahl der Gräber (gegen $^3/_4$) enthielt keine Beigaben. Meistens fand man eiserne Messerchen, wie sie bereits früher beschrieben wurden, sowie ganz gewöhnliche, glatte Schläfenringe aus Bronze, manchmal aus Silber (z. B. in den Gräbern 87, 176, 208). Die Größe ist meist normal, nur hie und da sind sie kleiner (gegen 1 cm), ausnahmsweise ziemlich groß (4·5—6·5 cm), sie wurden jedoch dann nicht in den Gräbern, sondern in den historischen Erdgruben (143, 155) gefunden. Außerdem sind erwähnenswert: Kugelige Glasperlen, Glasmasseperlen, vielfärbig, meist weißlich und bläulich, seltener mit Äuglein, sowie winzig kleine, gelbliche Perlen, die miteinander verbunden sind (von der Art, wie sie Niederle L., Slovanskè Starožitnosti, I/2, Tab. XXXIV, Reihe 1, Nr. 3, darstellt); oder vielkantige (l. c., Reihe Nr. 3—4) aus Fluor, Bernstein (Grab 194) oder Karneol (Blutstein) (Grab 192; l. c., Reihe 2, Nr. 5); flache aus Karneol (Grab 195); kreisförmige aus Wolynischem Schiefer (Grab 232) und andere. Fingerringe aus Bronze: offene, mit scharfen, sich verengenden Enden (Gr. 97, 99, 218; ähnlich Światowit, Bd. II, Tab. II/12); geflochtene mit übereinander gelegten Enden (Gr. 218; Światowit Bd. VII, Tab. IV); geschlossene, gekerbte (Gr. 218; ähnlich wie bei Niederle Tab. XLI, Nr. 1) und geschlossene, glatte aus Glas (Gr. 203). Gürtelschnallen: eine aus Bronze mit einem Eisendorn, Abb. 2 (Gr. 145; o. c. Tab. XXVI, 9 und 10 ohne Beschlag) und mit einem rechtwinkligen Rahmen (o. c. XXV, 16 ohne Beschlag). Eiserne Faß-

reifen von Holzeimerchen, welche ungefähr 10 cm hoch sind (Gr. 83, 89). Schleifsteine aus Sandstein (Gr. 95, 227) etc. Ein ganzes Gefäß fand sich nur in einem Grab (136); dagegen enthielten viele Gräber frühhistorische Scherben, deren Herkunft aber vom Geschirr, welches als Gabe dargebracht werden sollte, zweifelhaft ist. Münzen fand man in 7 Gräbern (85, 86, 96, 107, 114, 148 und 200). Meist sind es zwischen 950 und 1060 geprägte Kreuzdenare, polnischer und deutscher Herkunft

Man fand sechs mittelalterliche Gebäudepläne, sowie 19 Erdgruben (Abfallgruben etc.), beide analog den früher beschriebenen und auch ähnlichen Inhalts. Nur ein Hausbauplan (157) unterschied sich dadurch, daß außer den Spuren von seitlichen Pfeilern auch ein Pfeiler inmitten des viereckigen Planes vorhanden war (d. h. im Innern des Gebäudes).

Eine Besonderheit stellt ein historisches Grab (Nr. 167) mit einem Skelett in sitzender Stellung dar (eigentlich halb sitzend), dessen rechter Arm im Schoß lag, während der ausgestreckte linke mit der Hand den Fuß des stark gekrümmten rechten Beines erfaßte; das linke Bein war weniger gekrümmt; daneben lag eine viereckige, eiserne Stange (15 cm lang). Unmittelbar unter diesem Grab (20 cm tiefer) lag ein ausgezeichnet erhaltenes, frühhistorisches Skelett (Gr. 168). Aus historischen (mittelalterlichen) Zeiten stammt auch ein Massengrab (227), welches eine gewisse Anzahl von durcheinander geworfenen Skeletten enthielt, sowie neolithisches und mittelalterliches Material. Die Grabstätte wurde in historischen Zeiten durch einen sicher zur Verteidigung dienenden Graben durgeschnitten.

Damit waren die Untersuchungen des geförderten Gebietes abgeschlossen. Es sind aber noch Anzeichen vorhanden, daß in der Nähe, bis an die St. Jakobskirche heranreichend, verschiedene archäologische Fundstellen vorhanden sind und sich noch weiter ausdehnen, sowohl gegen das Schloß hin, wie auch in der Richtung der St. Paulskirche. Bewiesen ist dies durch Altertümer, welche bei verschiedensten Erdarbeiten in diesem Gebiete gefunden werden.

Die Oberfläche des untersuchten Gebietes umfaßt ca 3676 m². Sie enthält überall frühhistorische Gräber, jedoch nicht in unterbrochener Reihenfolge (in großer Menge beisammen), sondern in zwei größeren Ansammlungen, welche an den beiden Rand-

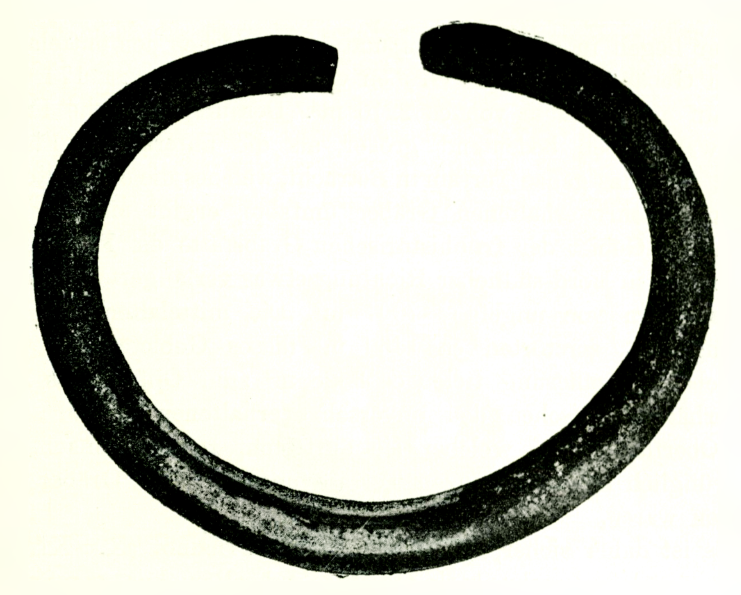


Fig. 1 a. Silberarmband aus dem Grab Nr. 31
(n. Gr.).

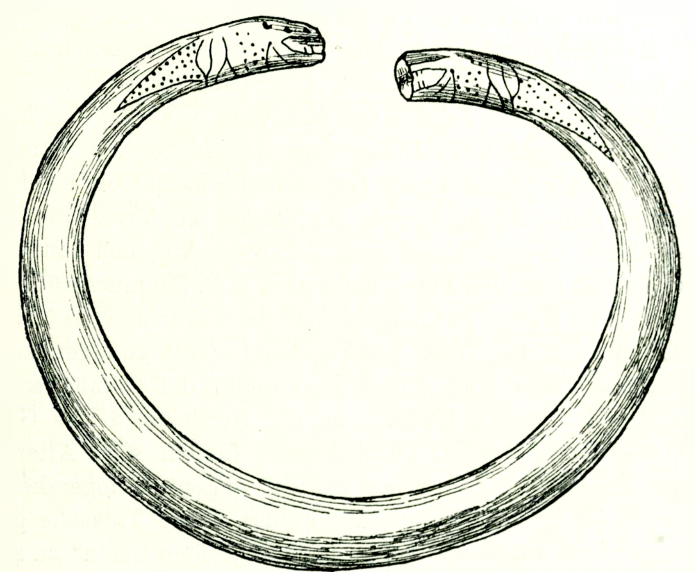


Fig. 1 b. Siberarmband aus dem Grab Nr. 31 mit entwickeltem Tierornament
(n. Gr.).

flügeln des untersuchten Gebietes angeordnet sind; die restlichen Gräber liegen in der Mitte, da und dort zwischen den mittelalterlichen Gebäudeplänen und Gruben verstreut: im ganzen 174 Gräber auf einem Raum von ca 2216 m². Der ursprüngliche Friedhof war jedoch bedeutend größer als die untersuchte Fläche. Zieht man das ganze Terrain in Betracht, welches die entferntesten der unversehrt erhaltenen Gräber umfaßte, ergibt sich für das ehemalige Gebiet der frühhistorischen Grabstätte die Figur eines Viereckes, in nord-südlicher Richtung etwas verlängert, mit einem Flächenraum von ungefähr 7004 m². Die mittelalterliche Verbauung u. ä. zerstörten ca 1460 m² dieses Gebietes, der neuzeitlichen Nivellierung fielen ca 3328 m² zum Opfer. Das Zahlenverhältnis zwischen den unversehrt erhaltenen Gräbern und der Oberfläche, auf welcher sie auftreten, zeigt demnach, daß ursprünglich auf dem ganzen Terrain ungefähr 550 Gräber vorhanden waren.

Es ist daher sicher, daß es ein großer Friedhof (X.—XI. Jh.) war, auf welchem mehr als ein Geschlecht der Bewohner von Sandomierz die letzte Ruhe fand. Die Altertümer, welche in den Gräbern gefunden wurden, sind meist bescheiden und weder besonders eigenartig noch sehr zahlreich und nicht zu vergleichen mit den Ausgrabungen mancher anderer slawischer Grabstätten; trotzdem lieferten sie die meisten und verschiedensten Überreste der *Vistulaner* (Giebułtów Bezirk Krakau, Jaksice und Książnice Wk. Bezirk Pińczów, Złota Bezirk Sandomierz). Die geringe Anzahl von Altertümern in den Gräbern des untersuchten Gräberfeldes kann wohl ein Beweis von Armut sein (welche sowohl im Mangel an Trachtenschmuck und ähnlichen Gegenständen zum Ausdruck kommen konnte, wie auch darin, daß man den Toten nicht gern z. B. Schmuckstücke mitgab); aber es ist ebenso gut möglich, daß das vordringende Christentum den Brauch, den Toten Liebesgaben in Grab zu legen, zurückdrängte, was sicher auch daraus hervorgeht, daß Gefäße fast vollständig fehlen. In den Gräbern an der Nordostseite des Gräberfeldes, also näher der St. Jacobskirche, fanden sich Altertümer häufiger ($> 1/2$ der Gräber) als auf der gegenüberliegenden Südwestflanke ($< 1/3$ der Gräber) des Feldes. Diese Tatsache genügt allerdings nicht, um daraus einen chronologischen Schluß zu ziehen, es scheint jedoch, daß die Belegung des Gräberfeldes von Nordosten gegen Südwesten vorrückte, d. h. sich von dem Punkte ent-

fernte, wo später (XIII. Jh.) die St. Jakobskirche stehen sollte. Es ist jedoch nicht die Aufgabe des vorläufigen Berichtes, über allgemeine Betrachtungen hinauszugehen, und daher ist es schwierig, vom Kulturcharakter der Grabstätte zu sprechen, bevor eine genaue Analyse und vergleichende Studien des gewonnenen Materials gemacht worden sind. Immerhin fanden sich einzelne Stücke (Gr. 145), welche hauptsächlich im Gebiete der Ostslawen vorkommen (Abb. 2).

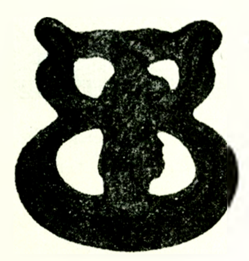


Fig. 2. Bronzene Gürtelschnalle mit Eisendorn aus dem Grab Nr. 145 (n. Gr.).

Die Ergebnisse der Untersuchungen bei der St. Jakobskirche sollten die Aufmerksamkeit aller interessierten Wissenschaftszweige (Prähistorie, historische Archäologie, Kunstgeschichte) auf den ältesten Teil von Sandomierz lenken, denn hier ist zu erwarten, daß noch mehr Aufschlüsse, nicht nur aus vorgeschichtlicher Zeit, aus jener der ersten gekrönten Piasten, aus dem Mittelalter u. s. w. gefunden werden, sondern vor allem sollte man hier Altertümer erwarten, welche aus der zweiten Hälfte des ersten Jahrtausends (Ende der vorgeschichtlichen Zeit) stammen und noch am wenigsten bekannt, aber für die Erforschung des Ursprunges des polnischen Staates ungemein wichtig sind. Diese Art Altertümer (z. B. eine Burganlage = Grodzisko) sind am Burgberg (Wawel) von Krakau nicht erhalten, da sie sicher durch spätere Bauten vernichtet wurden; dagegen besteht die Möglichkeit, solche Altertümer in der zweiten Hauptstadt der Weichsellandeinwohner, in Sandomierz, in dem Gebiete zwischen der St. Paulskirche und dem Schloß zu finden. Man hat zwar oberflächliche Spuren einer Burganlage in diesem Teile bisher nicht gefunden, aber die im Laufe der letzten Untersuchungen bei Złota gewonnenen Erfahrungen weisen darauf hin, daß sich unter der Erdoberfläche Spuren, auch

von großen Erdfestungen ausgezeichnet erhalten haben können, ohne daß sie sich oberflächlich verraten. Daher sollte vor allem das Gebiet zwischen der St. Paulskirche und dem Schloß besser vor der Ausbreitung der neuzeitlichen Stadt geschützt werden. In Hinkunft aber müßte dieses Gebiet genau ausgegraben und untersucht werden.

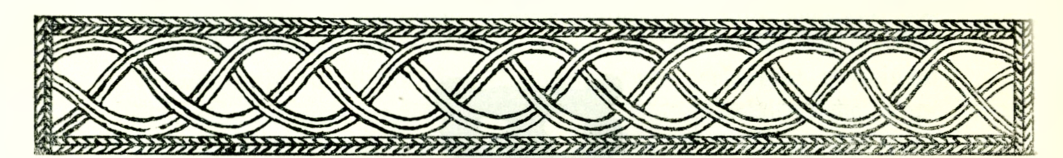


Fig. 3. Entwickeltes Flechtbandornament von dem silbernen Reliquienkästchen aus dem Grab Nr. 11 (n. Gr.).

# BIBLIOGRAPHIE POUR JANVIER—MARS 1930.

Archiwum Komisji do badania historji filozofji w Polsce, tom III, Kraków 1930, 8°, str. LVIII + 144 + 1 tablica. *(Archives de la Comission pour l'étude de l'histoire de la philosophie en Pologne. III-e vol., Cracovie 1930, 8°, LVIII + 144 p. + 1 planche).*

Treść *(Contenu)*: Matthaei de Cracovia rationale operum divinorum (Theodicea), edidit Vitoldus Rubczyński.

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. N° 4—6. Avril—juin 1929. Cracovie 1929, 8°, 87—199 p. + 1 p. surnum.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour avril—juin 1929, p. 88. — Comptes rendus de la Séance publique annuelle de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, p. 89. — Bibliographie pour avril—juin 1929, p. 198. — Résumés, p. 93. — 14. Bochnak A.: Contributions à l'histoire de la sculpture de Lwów, à l'époque avancée du style baroque, p. 93. — 15. Górka O.: La chronique de l'époque d'Etienne e Grand de Moldavie, soit la source la plus ancienne mais jusqu'ici inconnue de l'historiographie roumaine, p. 96. — 16. Grabowski T.: La critique littéraire à l'époque de la Grande Emigration 1831—1863, p. 99. — 17. Grodecki R.: Die Institution der Tage in Polen in der Piastenzeit. p. 103. — 18. Handelsman M.: La politique yougoslave du prince Czartoryski entre 1840—48. I. Organisation, p. 107. — 19. Koschmieder E.: Zum Wesen des Aspekts, p. 112. — 20. Kowalski J.: De Amicitia et amore in Virgilii Bucolicis, p. 116. — 21. Kowalski J.: De Didone graeca et latina, p. 120. — 22. Kuryłowicz J.: L'accentuation des composés préfixaux en slave commun (thèmes en *-o-*), p. 125. — 23. Lepszy L.: Studien an unbekannten, in der Krakauer Marienkirche und den Sammlungen der Polnischen Akademie der Wissenschaften befindlichen Bildern, p. 131. — 24. Lepszy L.: Das Bildnis Georgs des Bärtigen, Herzogs von Sachsen und Meißen, p. 132. — 25. Milewski T.: Ein Beitrag zur Charakteristik der Aussprache von urslav. *y*. p. 133. — 26. Misiążanka A.: Le triptyque médiéval, la statue de la Sainte Vierge et les oeuvres d'art plus récentes à l'église de Więcławice, p. 134. — 27. Reicherówna G.: L'ironie de Słowacki à la lumière des recherches d'esthétique comparée, p. 136. — 28. Szyjkowski M.: La participation de la Pologne à la renaissance tchèque, p. 147. — 29. Taubenschlag R.: Polnische Urkunden in Privatsachen im XII. und XIII. Jahrhundert, p. 166. — 30. Tomkowicz St.: Le livre d'heures de la reine Bone à Wilanów, p. 135. — 31. Windakiewicz St.: Mickiewicz et Zaleski, p. 178. — 32. Wojciechowski Z.: Organisation und Kompetenz des polnischen Gerichtswesens in der Piastenzeit. I. Teil, p. 179. — 33. Żurowski J.: Die ersten Spuren der Glockenbecherkultur in Polen, p. 187.

Ludwik Chmaj: Rozwój filozoficzny Kartezjusza. Kraków 1930, 8°, str. 202 + 2 nlb. *(Louis Chmai: L'évolution philosophique de Descartes. Cracovie 1930, 8°, 202 p. + 2 p. surnum).*

Katalog czasopism i wydawnictw ciągłych znajdujących w Bibljotece Polskiej Akademji Umiejętności. I. Czasopisma i wydawnictwa ciągłe bieżące. Kraków 1930, 8°, str. IX + 1 nlb. *(Catalogue des revues et publications périodiques se trouvant à la Bibliothèque de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. I. Revues et publications périodiques courantes. Cracovie 1930, 8°, IX p. + 1 p. surnum).*

Adam Krokiewicz: Nauka Epikura. Kraków 1929, 8°, str. IV + 408. *(Adam Krokiewicz: La doctrine d'Epicure. Cracovie 1929, 8°, IV + 408 p.).*

Prace Komisji antropologji i prehistorji nr. 3. Kraków 1930, 8°, str. 21 + 1 nlb., + 4 tablice. *(Travaux de la Commision pour l'étude de l'Anthropologie et de la Préhistoire. N° 3., Cracovie 1930, 8°, IV p. + 408 p. + 4 planches).*

Treść: Zbigniew Bocheński: Polskie szyszaki wczesnośredniowieczne. *(Contenu: Zbigniew Bocheński: Les casques polonais du commencement du moyen âge).*

Prace Komisji językowej, nr. 16. Kraków 1930, 8°, str. IV + 233 + 1 nlb. *(Travaux de la Commission linguistique. N° 16. Cracovie 1930, 8°, IV + 233 p. + 1 p. surnum).*

Treść: Adam Tomaszewski: Gwara Łopienna i okolicy w północnej Wielkopolsce. *(Contenu: Adam Tomaszewski: Le dialecte de Łopienno et des environs dans le Nord de la Grande-Pologne).*

N° 17. Kraków 1930, 8°, str. 160 + 4 nlb. + 6 map. *(N° 17. Cracovie 1930, 8°, 160 p. + 4 p. surnum. + 6 cartes).*

Treść: Mieczysław Małecki: Przegląd gwar słowiańskich Istrji. *(Contenu: Mieczysław Małecki: Revue des dialectes slaves de l'Istrie).*

Rocznik Polskiej Akademji Umiejętności. Rok 1928/9. Kraków 1930, 8°, str. LXXVI + 178. *(Annuaire de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Année 1928/9. Cracovie 1930, 8°, LXXVI + 178 p.).*

Eugenjusz Romer: Ziemia i Państwo. Odczyt wygłoszony na publicznem posiedzeniu Pol. Akad. Um. dnia 8 czerwca 1929. Kraków 1929, 16°, str. 35 + 1 nlb. *(Eugène Romer: La terre et l'Etat. Conférence de l'auteur dans la séance publique de l'Acad. Pol. d. Sc. et des Let. 8 juin 1929. Cracovie 1929, 16°, 35 p. + 1 p. surnum.).*

---

## Table des matières.